

PORTRAIT DE
TERRITOIRE DE PROJETS

TERRITOIRE DE PROJETS CHAMPS CAPTANTS

NOVEMBRE 2023





UNE COLLECTION
« **PORTRAITS**
DE TERRITOIRE »

L'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole développe des outils de connaissance du territoire permettant de disposer de données clés territoriales sur diverses thématiques. Ces portraits territoriaux déclinent les approches cartographiques et statistiques à différentes échelles : de la commune au territoire métropolitain lillois et au-delà.

Ils ont pour objectif d'éclairer les acteurs du territoire en leur apportant des outils de connaissance et de représentation objectives du territoire et permettent ainsi d'alimenter les diverses analyses et stratégies territoriales en matière d'aménagement, de développement et d'urbanisme.

Directeur de la publication : **Didier DECOUIGNY**

Responsable de la publication : **Marie-Edmée THIRON**

Avec l'appui méthodologique du pôle cartographie, géomatique, statistiques

Crédit photos : **Propriétés ADULM 2022 © Philippe FRUTIER - Altimage - 2020**

Impression : **AD Concept**

SOMMAIRE

TERRITOIRE DE PROJETS

LA DÉMARCHE TERRITOIRE DE PROJETS

P.6

LES ENJEUX DU TERRITOIRE CHAMPS CAPTANTS

P.8

ATLAS ET INDICATEURS

PÉRIMÈTRES

P.17

PORTRAIT DES HABITANTS

P.21

EMPLOIS ET ÉDUCATION

P.29

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

P.37

MORPHOLOGIE TERRITORIALE

P.43

FONCIER ET HABITAT

P.51

ACCESSIBILITÉ

P.57

ENVIRONNEMENT ET PAYSAGE

P.65

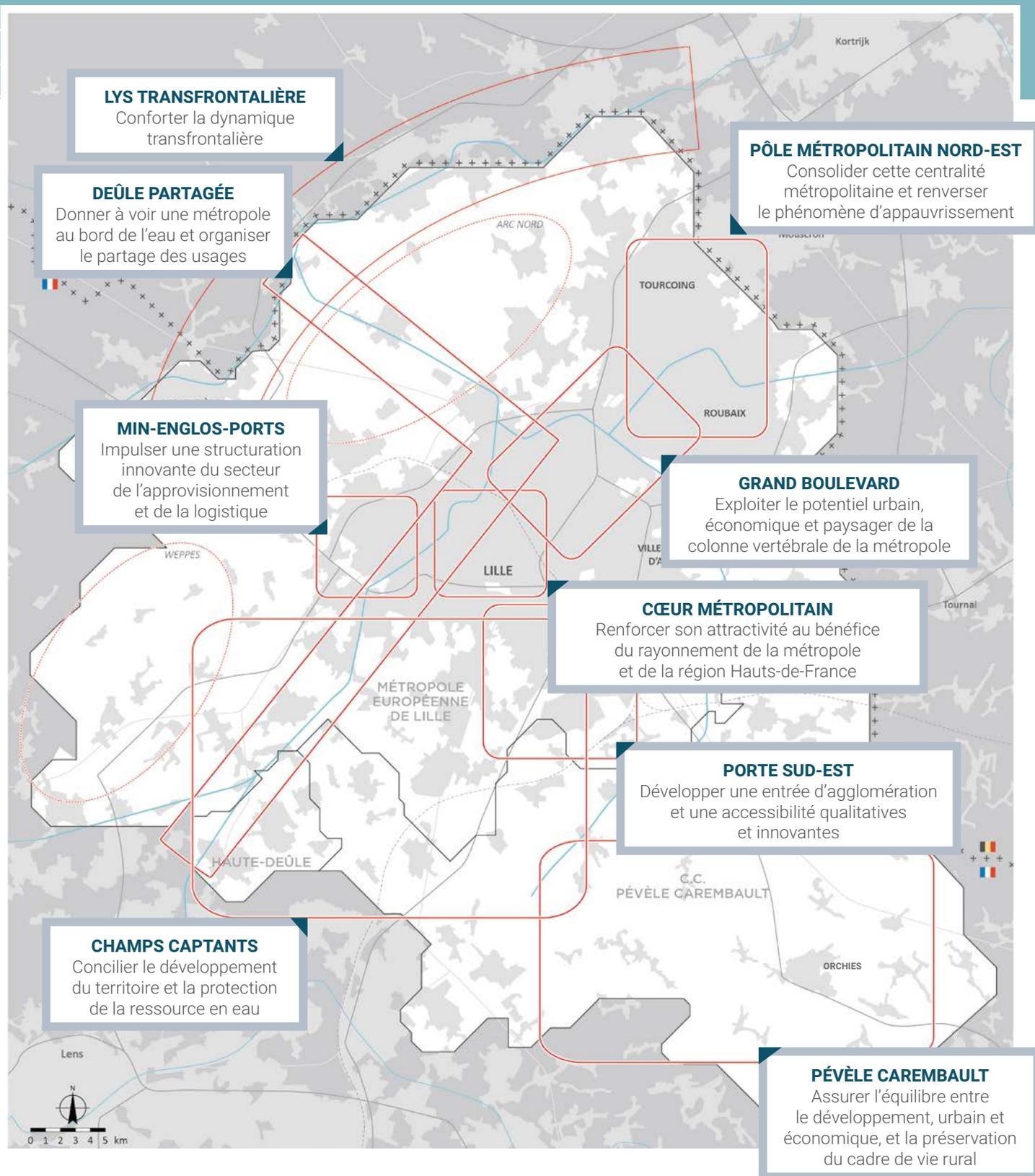




TERRITOIRE DE PROJETS



LA DÉMARCHE TERRITOIRE DE PROJETS





LE SCOT DE LILLE MÉTROPOLE

Le territoire de la métropole lilloise réunit, au sein du Syndicat mixte du schéma de cohérence territoriale (SCOT), deux intercommunalités : la Métropole Européenne de Lille (MEL) et la communauté de communes Pévèle Carembault (CCPC).

Deux ambitions : **développer, dynamiser, fluidifier**, d'un côté, et **protéger, préserver, reconquérir**, de l'autre, guident les projets du territoire et les orientations du SCOT, document cadre d'aménagement et d'urbanisme adopté en février 2017 pour une métropole européenne d'1,2 million d'habitants.



UNE NOUVELLE ÉCHELLE DE TRAVAIL

Afin d'articuler « à la bonne échelle » les initiatives déjà en cours et les enjeux de développement déterminants pour le rayonnement de la métropole, la démarche « Territoires de projets », issue des travaux du SCOT, dépasse les limites administratives et les cadres plus resserrés des projets urbains. Elle observe les territoires d'enjeux métropolitains, à une échelle intermédiaire et a pour objectif de construire une stratégie spatialisée.



UN OUTIL DE MISE EN ŒUVRE COLLECTIVE

La démarche des territoires de projets, outil de planification stratégique innovant, répond à trois principes :

MOBILISER/RASSEMBLER

Afin de créer des synergies entre les différents acteurs du territoire, cette démarche se veut ouverte, offrant un cadre de réflexion commun et partagé. Des lieux d'échanges flexibles (comités d'orientations stratégiques, ateliers métropolitains, matinales, visites, expositions...) permettent de partager et de réfléchir collectivement sur les orientations à effectuer et les options à retenir. Ils ne mettent pas en place de nouvelles gouvernances mais alimentent des dispositifs de dialogue et de gouvernance existants.



UNE LECTURE DES ENJEUX MÉTROPOLITAINS

Les territoires de projets sont identifiés à partir de leurs caractéristiques propres, qu'elles soient géographiques ou fonctionnelles, et des dynamiques et enjeux métropolitains qu'ils concentrent. Ces enjeux croisent donc des problématiques différentes qui sont à la fois :

- **Spécifiques à la métropole lilloise** : équilibre d'une métropole polycentrique, entre agglomération centrale et campagnes métropolitaines, valorisation du caractère transfrontalier, cohésion des territoires, reconquête des friches industrielles, mise en valeur économique et paysagère du réseau hydraulique, préservation des champs captants, développement des grands équipements stratégiques...
- **En phase avec les enjeux des métropoles contemporaines** : développement durable, attractivité du cadre de vie, mobilités, attractivité économique et résidentielle, positionnement à l'international, potentiels d'innovation, métropolisation, solidarités.

ARTICULER/SYNCHRONISER

Pour garantir une cohérence d'ensemble et permettre à l'action publique de cibler des actions, il convient de bien saisir le contexte et ses dynamiques au travers d'une connaissance partagée des projets portés par les différents acteurs, publics et privés (collectivités, aménageurs, chambres consulaires, entreprises, promoteurs, bailleurs, associations...). Ainsi, cette démarche vise à articuler le développement de chaque territoire de projets avec les différentes temporalités de mise en œuvre dans une approche pré-opérationnelle.

PROPOSER/DESSINER

Toujours fondée sur un diagnostic orienté et partagé, cette démarche formule des propositions ancrées dans le territoire sur des thématiques et des échelles variées. Cette réflexion est formalisée par des productions diverses (cartes, dessins, maquettes, plans guides), adaptées aux différentes phases de dialogue et au contexte partenarial. Elle permet d'alimenter la construction d'un récit partagé pour chacun de ces territoires et de poser les bases d'une stratégie commune et échelonnée dans le temps.



LES ENJEUX DU TERRITOIRE CHAMPS CAPTANTS

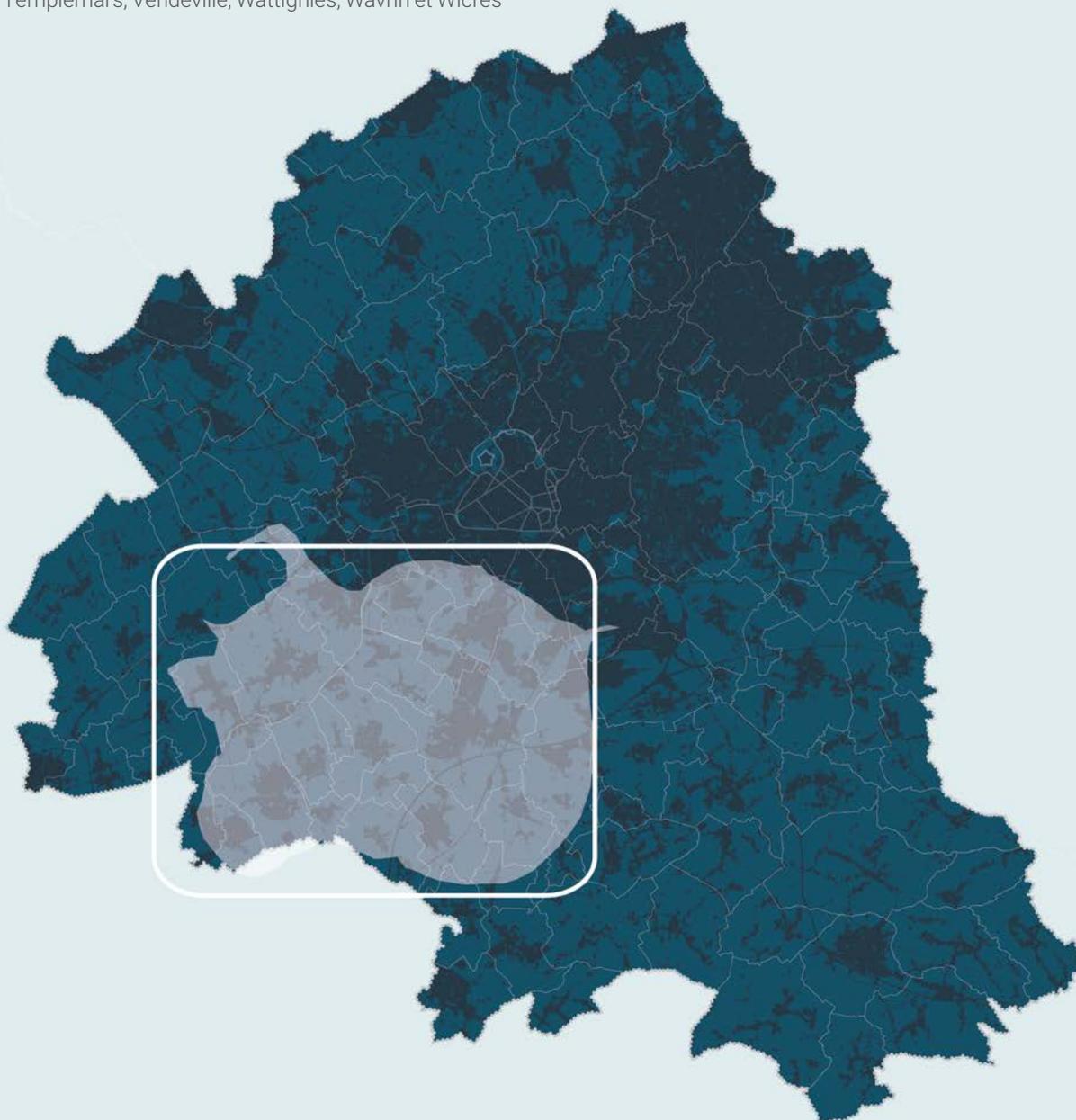
TERRITOIRE DE PROJET CHAMPS CAPTANTS

26 communes MEL :

Allennes-les-Marais, Annœullin, Bauvin, Beaucamps-Ligny, Carnin, Don, Emmerin, Erquinghem-le-Sec, Escobecques, Fâches-Thumesnil, Fournes-en-Weppes, Hallennes-lez-Haubourdin, Haubourdin, Houplin-Ancoisne, Lesquin, Loos, Noyelles-lès-Seclin, Provin, Sainghin-en-Weppes, Santes, Seclin, Templemars, Vendeville, Wattignies, Wavrin et Wicres

11 communes CCPC :

Attiches, Avelin, Camphin-en-Carembault, Chemy, Ennevelin, Gondecourt, Herrin, La Neuville, Phalempin, Tourmignies, Wahagnies





UN TERRITOIRE RESSOURCE

La nappe de craie au sud de Lille dont le périmètre concerne 37 communes du SCOT et qui alimente pour près de 40% en eau potable le territoire métropolitain, représente un enjeu majeur pour le territoire d'aujourd'hui et de demain. Même si des recherches sur de nouveaux potentiels pour contribuer à l'alimentation en eau potable sont en cours d'étude, il n'existe pas, à ce jour, d'autre réserve locale qui pourrait être mobilisée pour répondre aux besoins des habitants. De fait, la protection de la ressource en eau souterraine, véritable richesse du territoire, est une priorité au cœur des réflexions de développement stratégique de ce territoire. Lors des décennies passées, les capacités de recharge de la nappe ont été fragilisées par une accumulation de facteurs qui se sont intensifiés ces dernières années : imperméabilisation des sols pour répondre aux besoins en logements et au développement économique, phénomènes climatiques intenses (sécheresses, orages, ruissellement, ...) entraînant une baisse de son niveau et une augmentation de phénomènes géochimiques altérant sa qualité (nickel, sélénium, ...). Il est donc essentiel de fédérer les acteurs du territoire et de trouver des leviers d'action favorable à la recharge qualitative et quantitative de cette nappe.

Si l'eau est la ressource première de ce territoire, celui-ci est aussi une véritable réserve en terres agricoles, en espaces naturels et en biodiversité jouant le rôle d'interface entre le bassin minier, la métropole lilloise et la communauté de communes Pévèle Carembault. Entre espaces naturels verdoyants, plateaux agricoles et milieux humides, il est en quelque sorte le poumon vert et bleu du sud de Lille, en interface avec le bassin minier et la métropole.



LA PORTE D'ENTRÉE SUD DE LA MÉTROPOLE

À cheval sur les deux intercommunalités du SCOT (la Métropole Européenne de Lille et la Communauté de communes Pévèle Carembault), le territoire des champs captants est l'entrée de la métropole depuis le bassin minier et le bassin parisien, en témoignent les infrastructures érigées au fil des décennies : l'aéroport de Lesquin et l'A1 dans les années 1950, de nombreux embranchements, le port de Santes en 1972 et la ligne TGV inaugurée en 1993. En lien avec ce maillage d'infrastructures de transport routier, ferré, fluvial et aérien se sont implantées des zones d'activités économiques majeures et des zones d'habitat.



UN TERRITOIRE À (RÉ)INVENTER

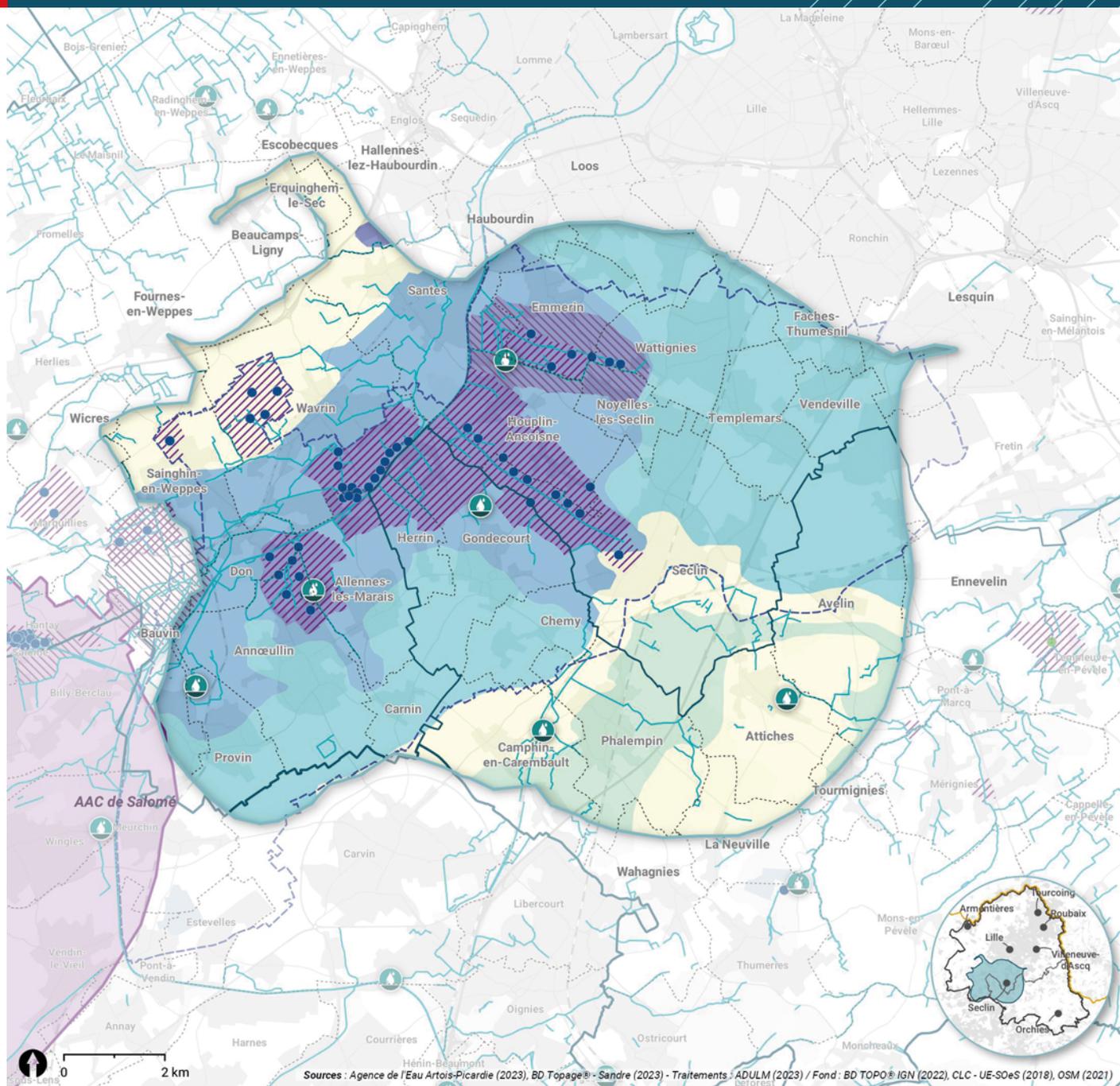
Au-delà même des périmètres de protection réglementaires instaurés sur ce territoire (Déclaration d'Utilité Publique et du Programme d'Intérêt Général en 2007, Captages Grenelles en 2012), et compte tenu de l'échelle à laquelle se jouent les enjeux du territoire regroupant deux intercommunalités, de nouveaux modes de faire sont à penser pour la protection de cette ressource inestimable. À ce titre, de premières pistes de solutions sont apparues dans les documents de planification, comme démarches et outils de planification : le territoire de projet « champs captants » du SCOT de Lille Métropole et la mise en place de la Commission Partenariale AAC, la démarche Gardiennes de l'Eau regroupant d'abord les 26 communes AAC de la MEL (depuis 2023 : 29 communes), et les premières ébauches de secteurs à enjeux AAC au sein du futur PLUi de la communauté de communes Pévèle Carembault.

NOTE DE LECTURE

Pour la lecture de l'ensemble des indicateurs et des cartes du document, les données concernent les 26 communes de la MEL et les 11 communes de Pévèle Carembault des champs captants du sud de Lille. Ces données ne prennent pas en compte à ce stade le périmètre de l'aire d'alimentation des captages de Salomé.



RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE ET POINTS DE CAPTAGES



Captages en eau potable

- Actif
- En projet
- Perspective d'abandon
- ▭ Programme d'intérêt général (2007)
- ▭ A.A.C. de Salomé

Périmètre de protection des captages

- ▨ Rapproché
- ▨ Éloigné

- 🌿 Station de traitement des eaux
- Réseau hydrographique

Vulnérabilité de la nappe de craie

- Totale
- Très forte
- Forte
- Moyenne
- Faible

Limites administratives

- ▭ Limite MEL / Pévèle Carembault
- ⋯ Limite communale

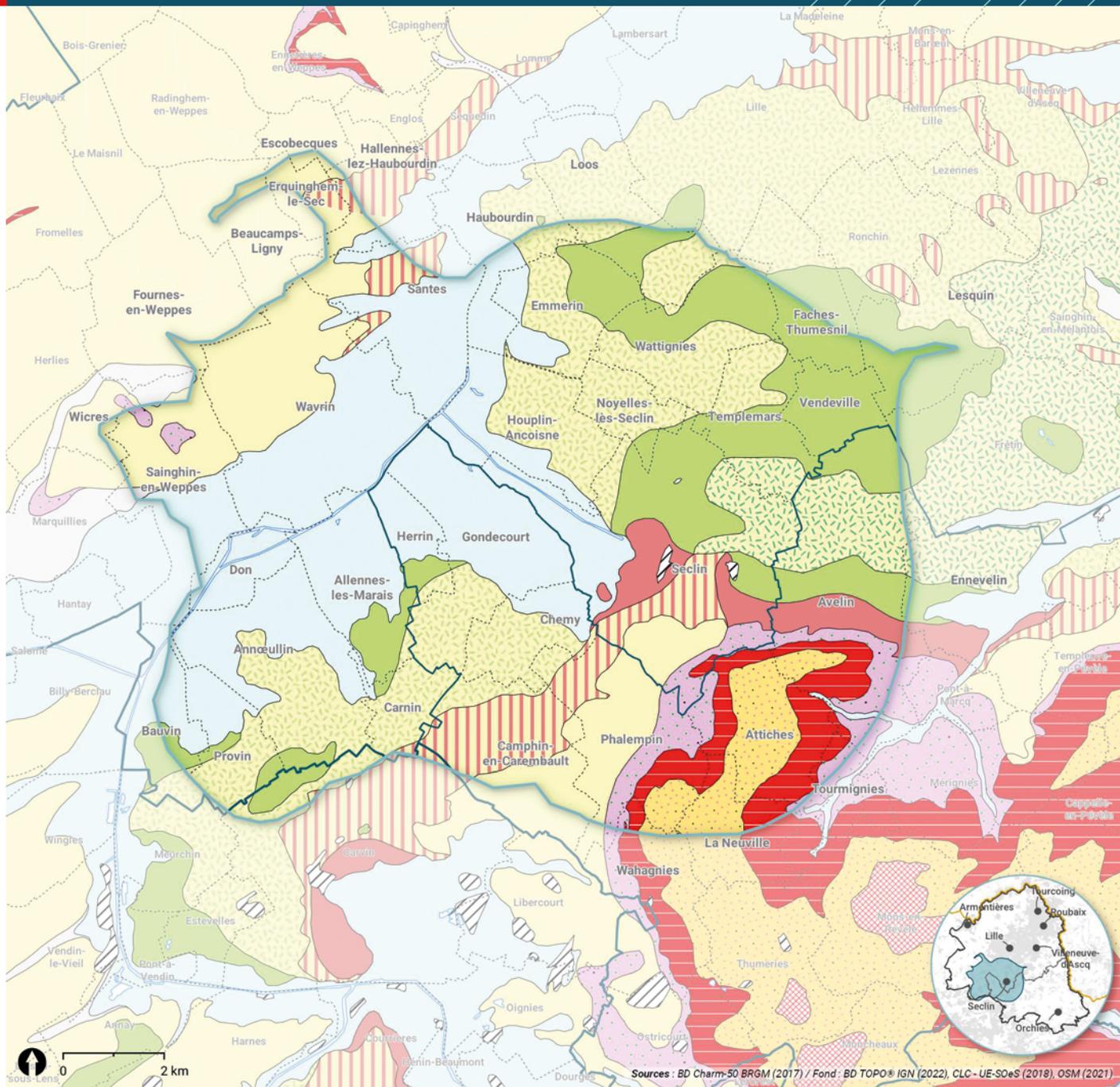
INDICATEURS

46 captages

150 km de cours d'eau

15 489 ha concernés

CARTE GÉOLOGIQUE SIMPLIFIÉE



Formations géologiques principales

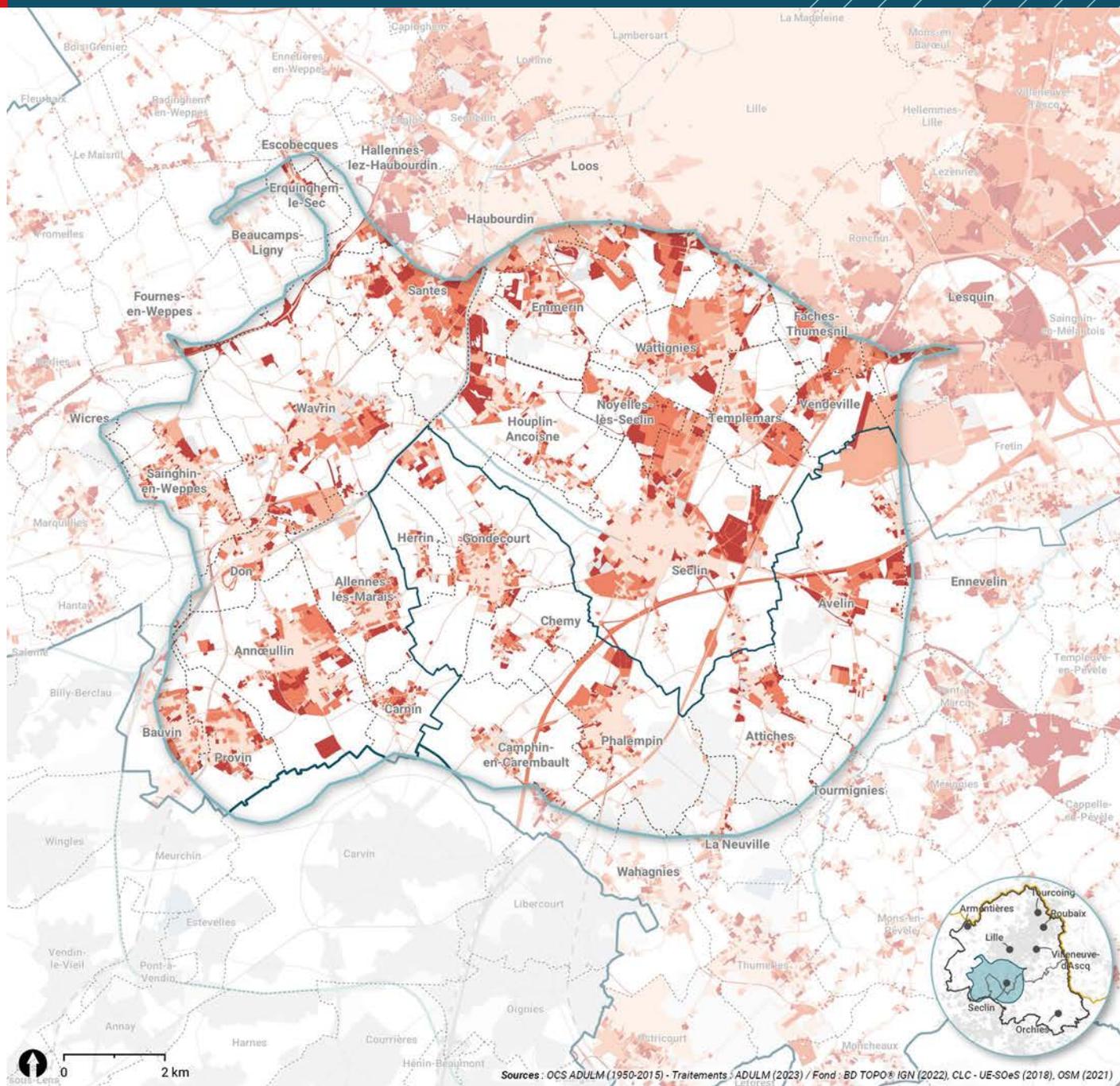
- Terrils, crassiers et remblais indifférenciés
- Colluvions indifférenciées (limons)
- Alluvions récentes
- Limon loessique / Sables et grès d'Ostricourt, Grandglise, glauconieux et de Bracheux
- Limon loessique / Argiles et tuffeaux
- Limon+ RS / Craie blanche du Coniacien - Santonien
- Limon+ RS / Craie glauconieuse + craie phosphatée St Lezennes
- Formations sableuses tertiaires résiduelles
- Yprésien argileux - Argile des Flandres (Orchies, Roubaix)
- Sables d'Ostricourt, Grandglise, glauconieux et de Bracheux
- Argiles, argiles sableuses et tuffeaux
- Craie du Coniacien moyen à supérieur

Limites administratives

- Limite MEL / Pévèle Carembault
- Limite communale



ÉVOLUTION DE L'OCCUPATION DU SOL



- État de l'urbanisation en 1950
- Surfaces urbanisées entre 1950 et 1971
- Surfaces urbanisées entre 1971 et 1994
- Surfaces urbanisées entre 1994 et 2015

Limites administratives

- Limite MEL / Pévèle Carembault
- Limite communale

INDICATEURS

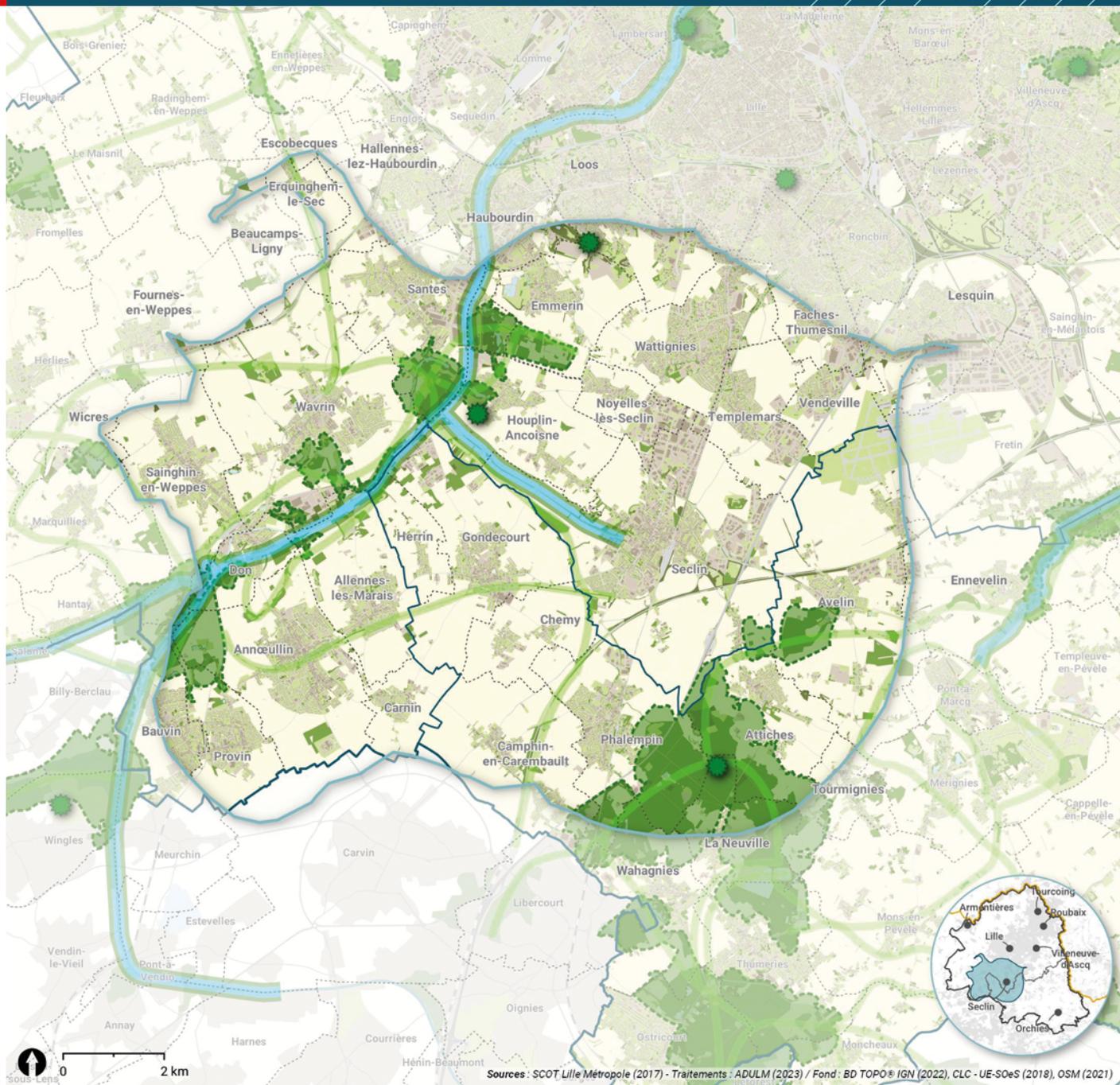
1 922 ha urbanisés en 1950

4 960 ha urbanisés en 2015

NOTE DE LECTURE

Cette cartographie s'appuie sur la base historique d'occupation du sol couvrant la période 1950-2015.

TRAME VERTE ET BLEUE



Grands principes de la trame verte et bleue du SCOT

-  Réservoir de biodiversité à préserver
-  Espace naturel relais à conforter
-  Corridor écologique
-  Continuité structurante écologique, récréative et paysagère
-  Pôle récréatif majeur

Occupation du sol

-  Surface arborée
-  Surface arbustive
-  Surface herbacée
-  Surface agricole
-  Surface en eau

Limites administratives

-  Limite MEL / Pévèle Carembault
-  Limite communale

INDICATEURS

1 629 ha de réservoirs de biodiversité

1 025 ha de zones humides



ATLAS ET INDICATEURS



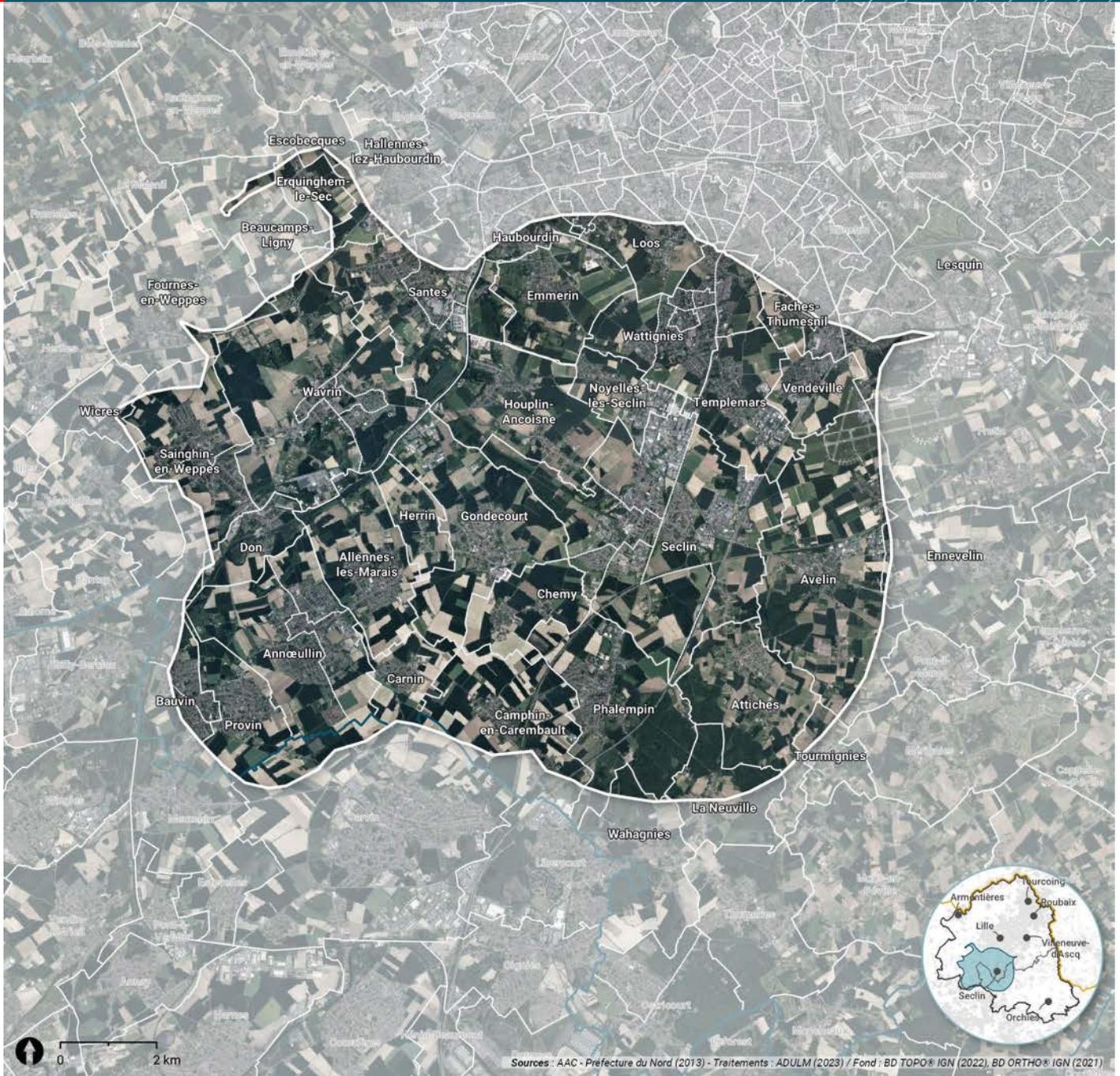
PÉRIMÈTRES

1 AIRE DE RÉFLEXION

2 PÉRIMÈTRE STATISTIQUE



1 AIRE DE RÉFLEXION



 Aire d'alimentation des captages (A.A.C.) du sud de Lille
 Limite des IRIS

Limites administratives

-  Frontière
-  Limite du SCOT
-  Limite MEL / Pévèle Carembault
-  Limite communale

INDICATEURS

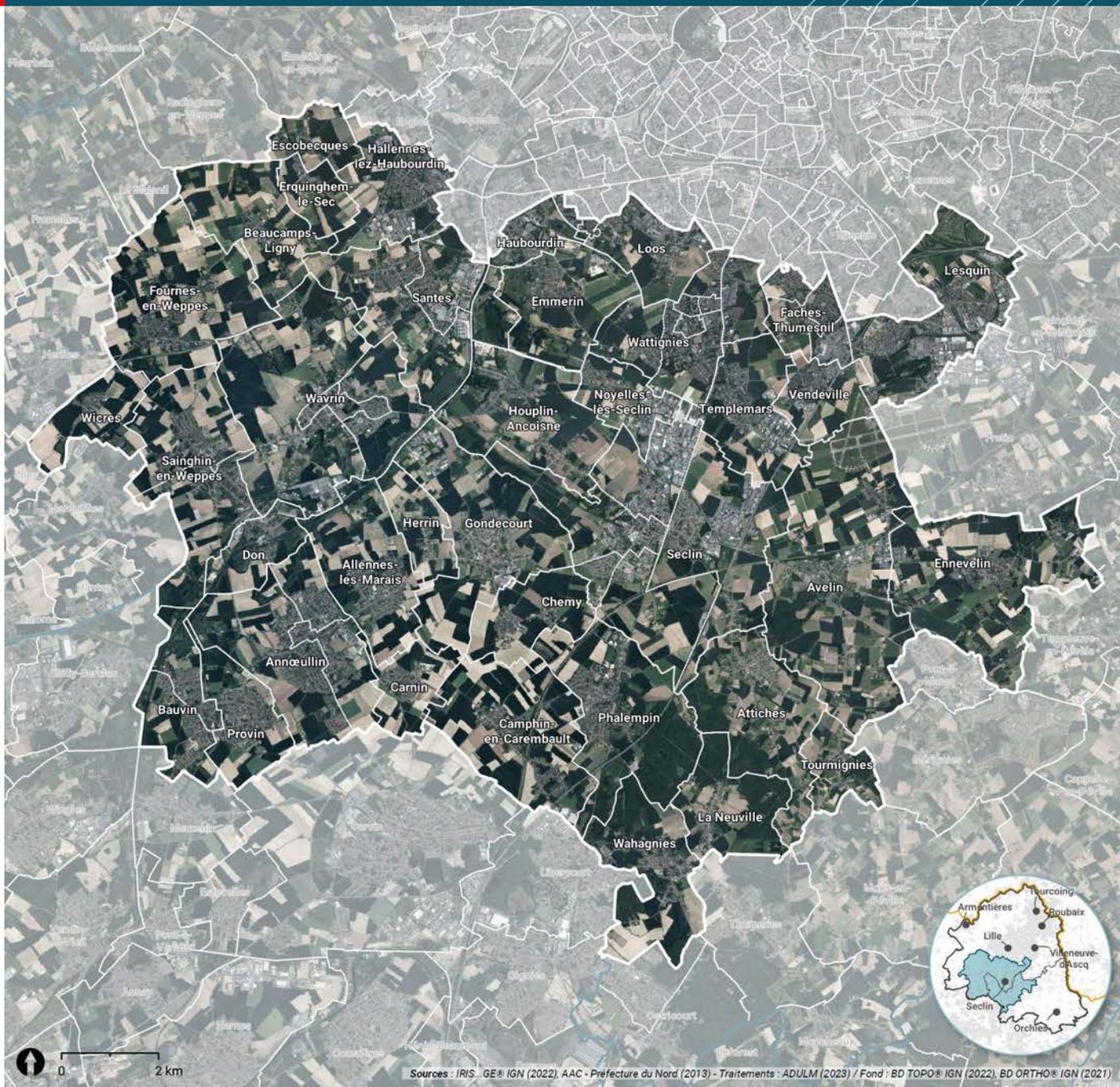
15 524 ha concernés

155 km²

NOTE DE LECTURE

L'aire de réflexion permet d'observer et d'analyser un territoire donné selon ses enjeux. Afin d'être au plus près des enjeux du territoire, le périmètre ici correspond à celle de l'aire d'alimentation des captages du sud de Lille, identifié à l'échelle nationale comme captage Grenelle, et traduit dans les documents de planification.

2 PÉRIMÈTRE STATISTIQUE



-  Périètre statistique
-  Limite des IRIS

Limites administratives

-  Frontière
-  Limite du SCOT
-  Limite MEL / Pévèle Carembault
-  Limite communale

INDICATEURS

37 communes 26 MEL, 11 CCPC

21 260 ha concernés / 212 km²

NOTE DE LECTURE

Le périmètre statistique correspond à un ensemble d'Iris, découpage infra-communal et maillage complémentaire issu de l'Insee. Il permet de produire des indicateurs sociodémographiques en étant le plus proche, dans la mesure du possible, de l'aire de réflexion.





PORTRAIT DES HABITANTS

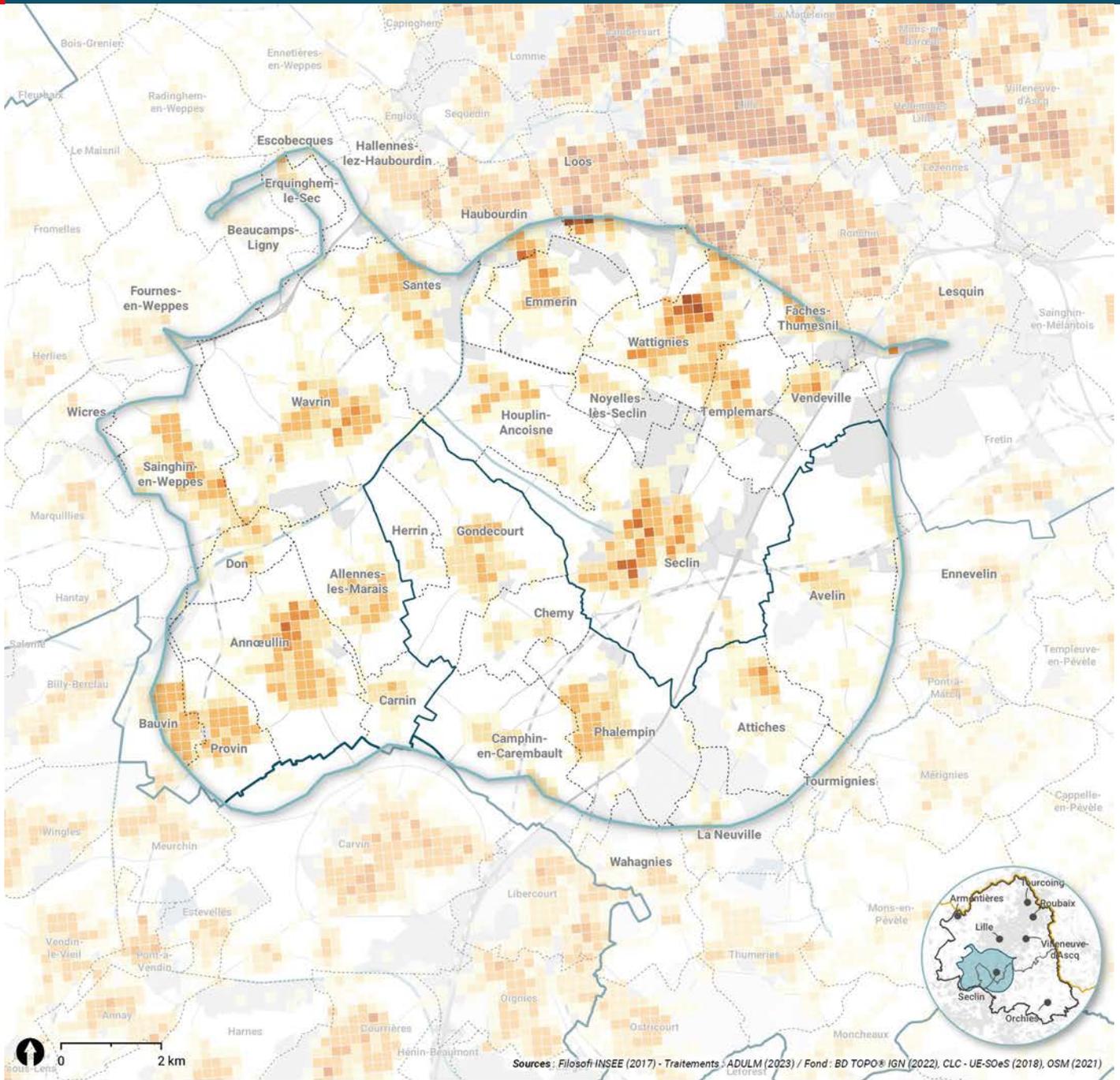
1 POPULATION

2 CLASSES D'ÂGE

3 MÉNAGES



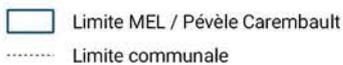
1 POPULATION DENSITÉ



Densité de population, 2017 en hab./km²



Limites administratives



INDICATEURS

TERRITOIRE CHAMPS CAPTANTS

138 651

habitants en 2019



+ 5 373

habitants depuis 2014
soit + 0,8% d'habitants/an

CCPC (AAC)

23 057

habitants en 2019



+ 651

habitants depuis 2014
soit + 0,6% d'habitants/an

SCOT

1 275 432

habitants en 2019



+ 18 144

habitants depuis 2014
soit + 0,3% d'habitants/an

MEL (AAC)

115 594

habitants en 2019



+ 4 722

habitants depuis 2014
soit + 0,8 % d'habitants/an

Source : Insee RP2019. Traitement : ADULM 2023.

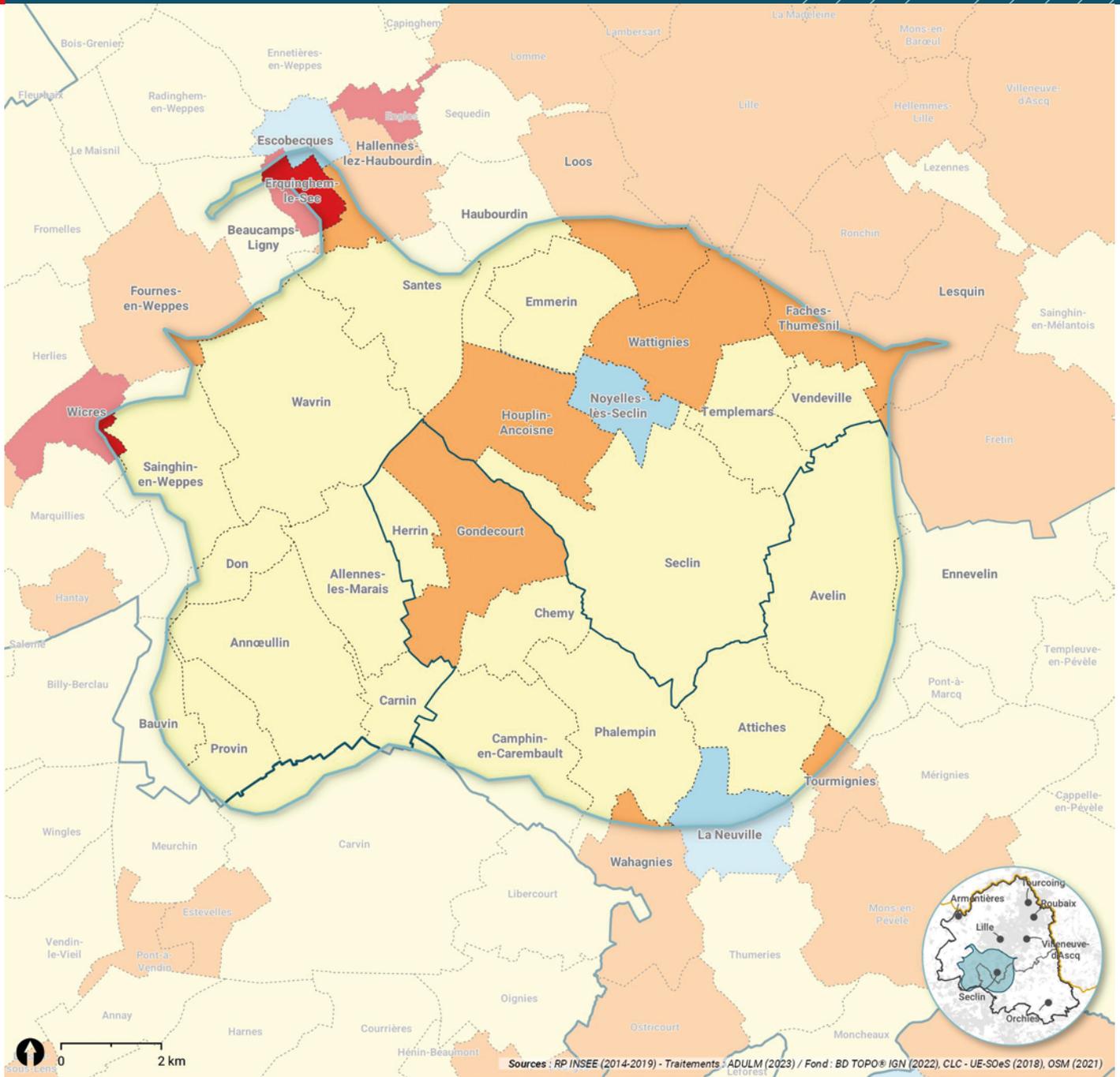
NOTE DE LECTURE

Les données à l'échelle communale sont disponibles dans les portraits de communes accessibles sur le site internet de l'Agence.



1 POPULATION

SOLDE NATUREL



Évolution de la population, 2013-2019

en %

- Inférieure à -0,5
- Entre -0,5 et 0
- Entre 0 et 0,5
- Entre 0,5 et 1
- Supérieure à 1

Limites administratives

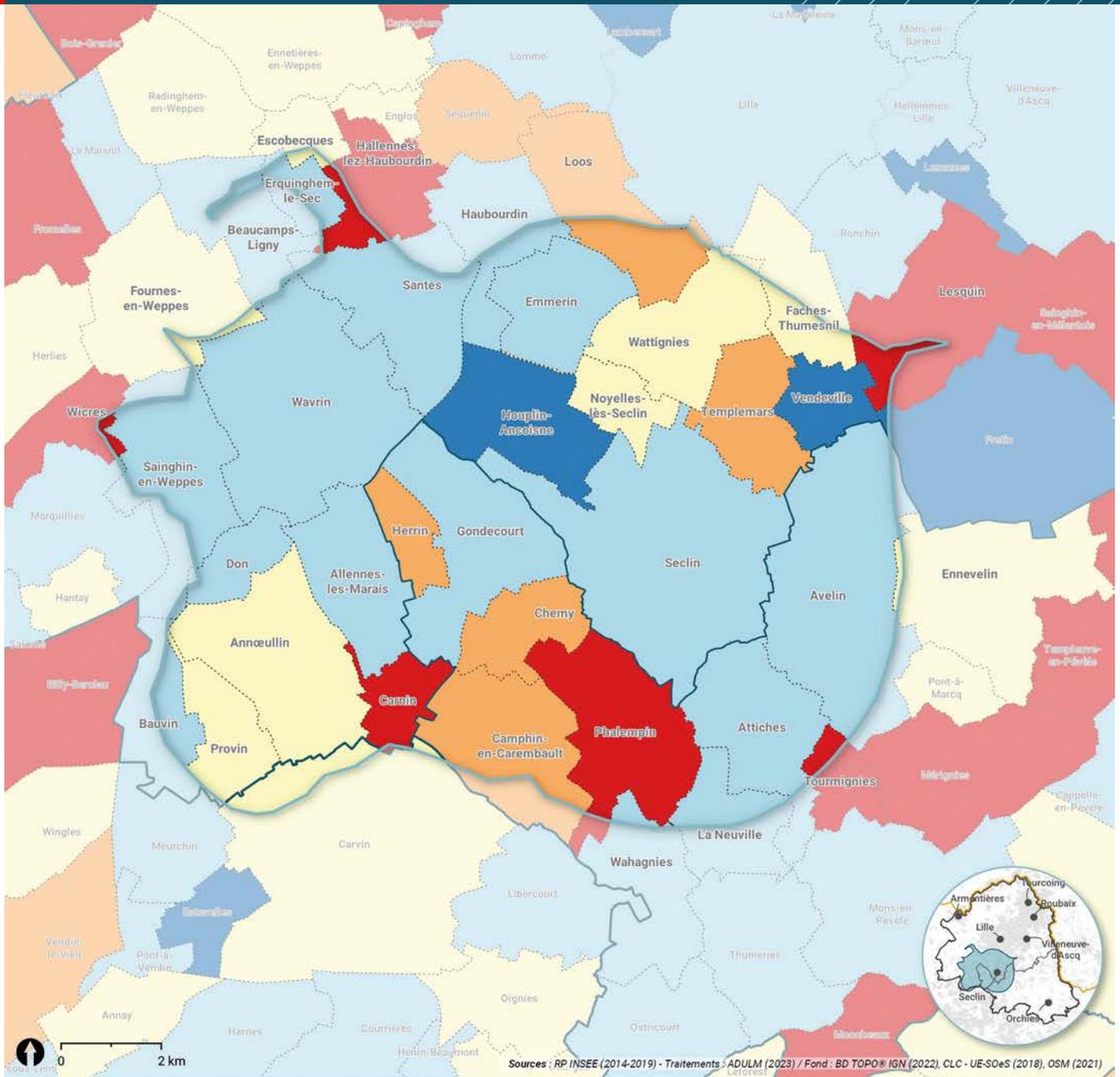
- Limite MEL / Pévèle Carembault
- Limite communale

NOTE DE LECTURE

Selon l'Insee, le solde naturel est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. On parle d'accroissement naturel lorsque le nombre de naissance est supérieur au nombre de décès.

1 POPULATION

SOLDE MIGRATOIRE



Évolution de la population, 2013-2019

en %

- Inférieure à -1
- Entre -1 et 0
- Entre 0 et 0,5
- Entre 0,5 et 1
- Supérieure à 1

Limites administratives

- Limite MEL / Pévèle Carembault
- Limite communale

NOTE DE LECTURE

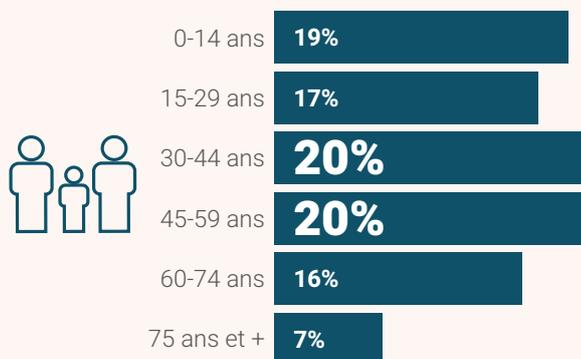
Selon l'Insee, le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période.



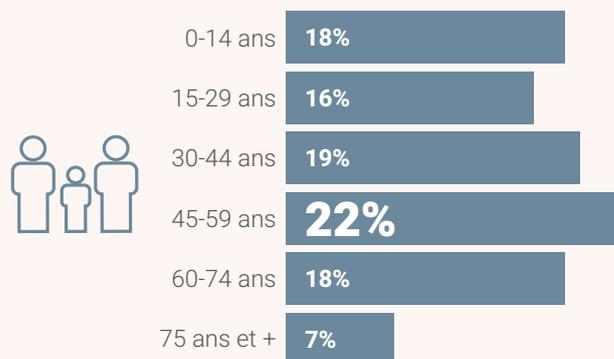
INDICATEURS

NOMBRE DE PERSONNE/TRANCHE D'ÂGE

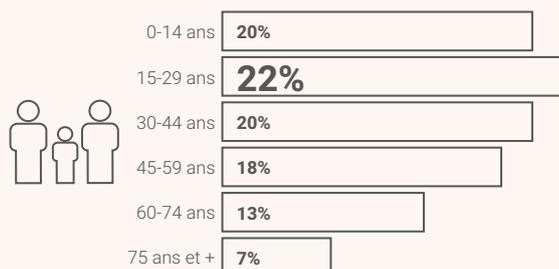
TERRITOIRE CHAMPS CAPTANTS



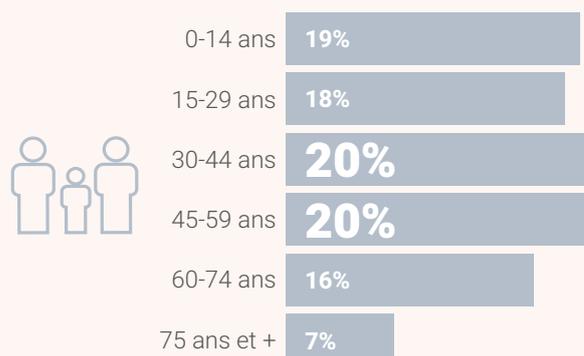
CCPC (AAC)



SCOT



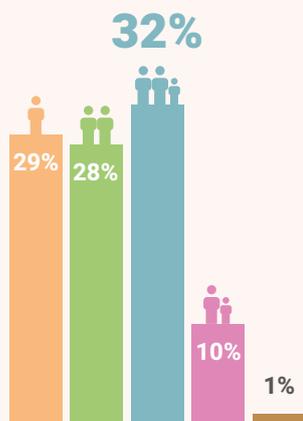
MEL (AAC)



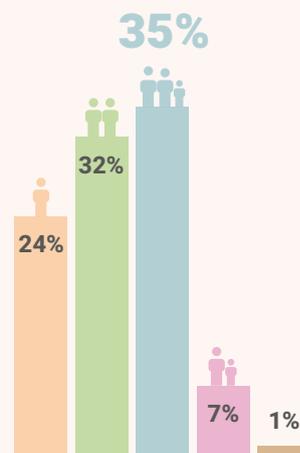
Source : Insee RP2019. Traitement : ADULM 2023.

INDICATEURS

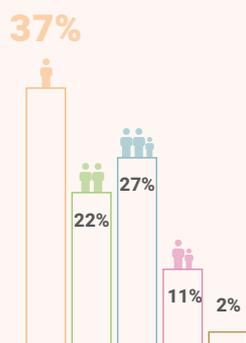
TERRITOIRE CHAMPS CAPTANTS



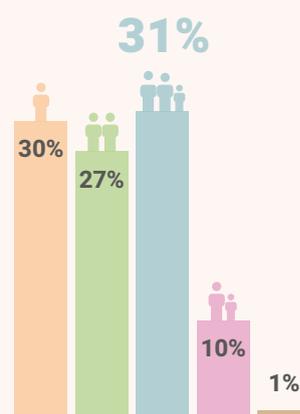
CCPC (AAC)



SCOT



MEL (AAC)



- Ménage 1 personne
- Couple sans enfant
- Couple avec enfant(s)
- Famille monoparentale
- Ménage autre

Source : Insee RP2019. Traitement : ADULM 2023.





EMPLOIS ET ÉDUCATION

1 EMPLOIS

2 CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

3 NIVEAU DE VIE

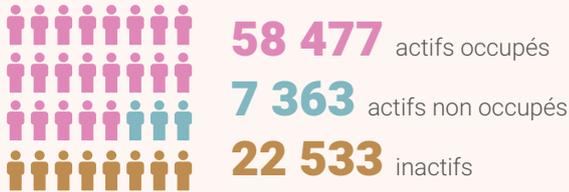
4 FORMATIONS ET DIPLÔMES



INDICATEURS

RÉPARTITION DES ACTIFS

TERRITOIRE CHAMPS CAPTANTS



CCPC (AAC)

10 112
actifs occupés

1 025

actifs non occupés

3 608

inactifs

MEL (AAC)

48 365

actifs occupés

6 338

actifs non occupés

18 925

inactifs

SCOT

502 456

actifs occupés

93 012

actifs non occupés

237 731

inactifs

Source : Insee RP2019. Traitement : ADULM 2023.
Champs : ensemble des actifs.

NOTE DE LECTURE

La catégorie « actifs occupés » correspond à la population en âge de travailler qui occupe un emploi (salarié ou non salarié). La catégorie « actifs non occupés » correspond à l'ensemble des personnes recherchant un emploi. Enfin, la catégorie « inactifs » correspond à l'ensemble des personnes en âge de travailler n'exerçant pas et ne recherchant pas d'emploi : personnes au foyer, étudiants, personnes en incapacité de travailler, bénévoles et rentiers.

TAUX D'EMPLOI

Nombre de personnes en emploi/population en âge de travailler

TERRITOIRE CHAMPS CAPTANTS



66%

CCPC (AAC) **69%** / MEL (AAC) **66%** / SCOT **60%**

Source : Insee RP2019. Traitement : ADULM 2023.

PART DES ACTIFS SANS EMPLOIS (au sens du recensement)

TERRITOIRE CHAMPS CAPTANTS



11,2%

CCPC (AAC) **9%** / MEL (AAC) **12%** / SCOT **15,6%**

Source : Insee RP2019. Traitement : ADULM 2023.

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Nombre d'emplois au lieu de travail/population active occupée

TERRITOIRE CHAMPS CAPTANTS



0,7

CCPC (AAC) **0,6** / MEL (AAC) **0,7** / SCOT **1,1**

Source : Insee RP2019 - Pondération par rapport aux établissements marchands employeurs (agriculture inclus) en 2022.

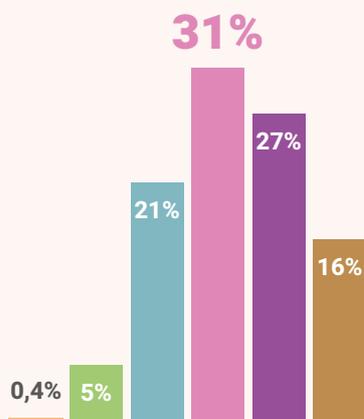
NOTE DE LECTURE

La valeur 1 indique qu'il y a autant de postes sur le territoire concerné que de travailleurs qui y résident. Un indice élevé traduit l'attractivité du territoire produite par le nombre d'emplois qu'il offre.

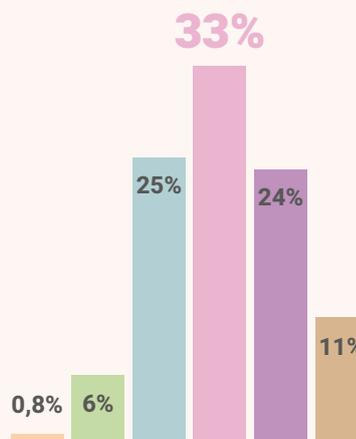
2 CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES

INDICATEURS

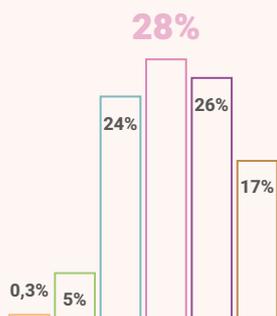
TERRITOIRE CHAMPS CAPTANTS



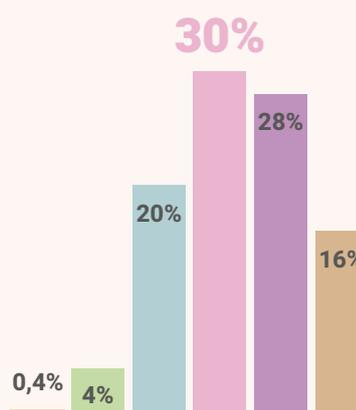
CCPC (AAC)



SCOT



MEL (AAC)



- Agriculteurs exploitants
- Artisans, commerçants, chefs d'entreprises
- Cadres, professions intellectuelles
- Professions intermédiaires
- Employés
- Ouvriers

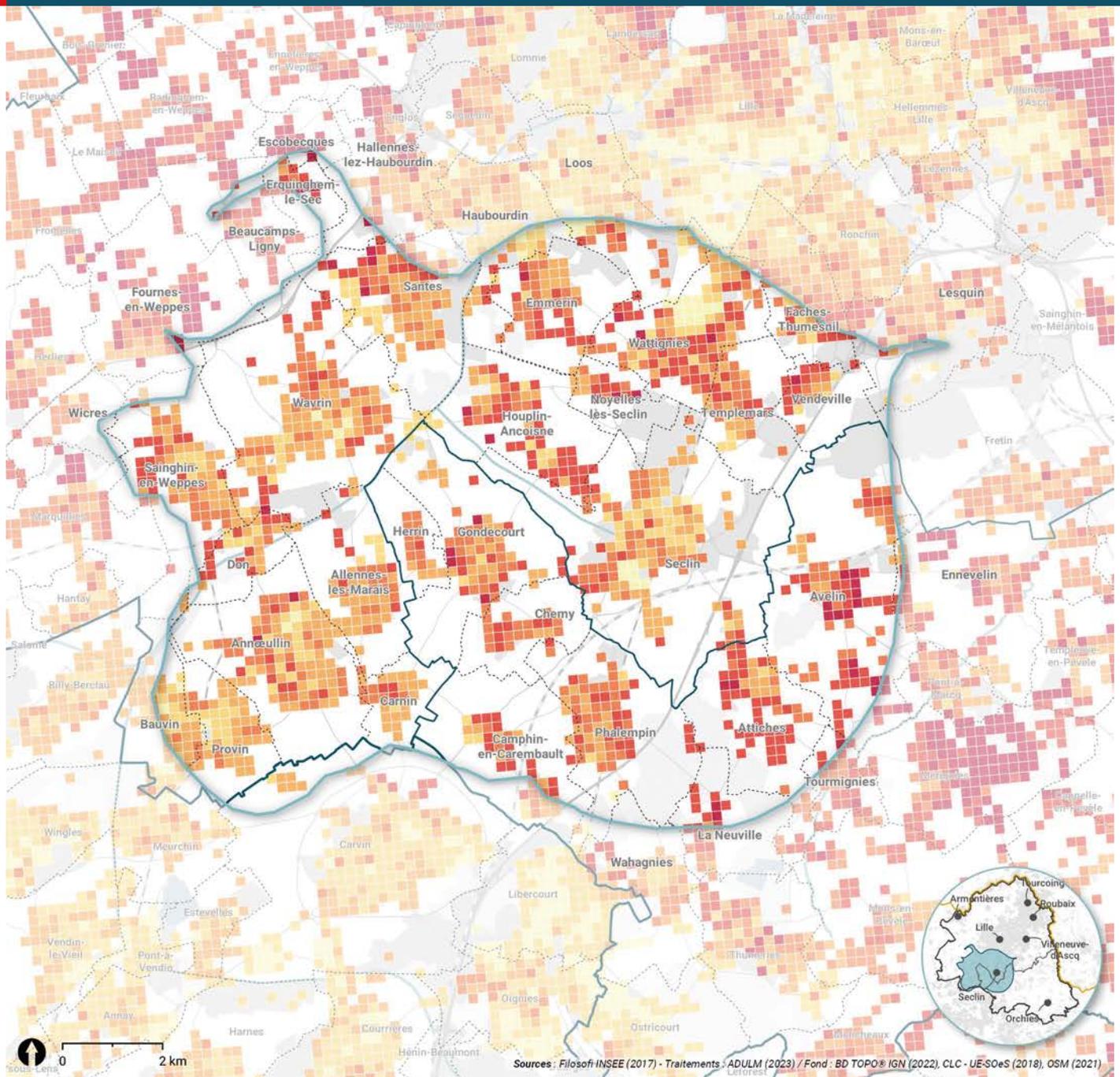
Source : Insee RP2019. Traitement : ADULM 2023. Champs : ensemble des actifs résidents sur le territoire âgés de 15 à 64 ans.

NOTE DE LECTURE

Au sens de l'Insee, les professions intermédiaires correspondent aux travailleurs de l'enseignement, la santé et le travail social, parmi eux, les instituteurs, les infirmières, les assistantes sociales.



3 NIVEAU DE VIE



Niveau de vie moyen par individu, 2017 en euros (€)



Limites administratives



INDICATEURS

REVENU DISPONIBLE MÉDIAN

TERRITOIRE CHAMPS CAPTANTS



22 190 €

CCPC (AAC)



26 040 €

SCOT



21 270 €

MEL (AAC)



21 420 €

Source : Insee Filosofi 2019. Traitement : ADULM 2023. Champs : ensemble des Iris ou communes non irisées ayant leur revenu médian de renseigné. 10 Iris sont en secret statistique. Il s'agit des Iris appartenant aux communes suivantes : Haubourdin, Lille, Loos et Saint-André-lez-Lille.

NOTE DE LECTURE

Le revenu médian est le revenu à la disposition d'un ménage pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activité nets des cotisations sociales, les indemnités de chômage, les retraites et pensions, les revenus du patrimoine et les autres prestations sociales perçues, nets des impôts directs (définition de l'Insee).

La médiane du revenu disponible correspond au montant où 50% des revenus se situe en dessous et au dessus.

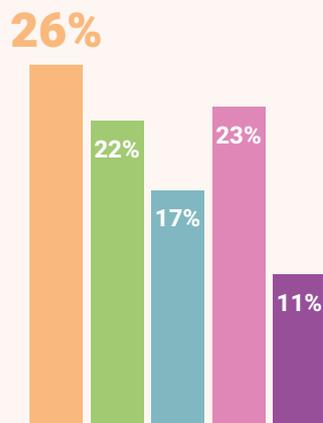
Ici la médiane du revenu disponible est pondérée par rapport au nombre d'habitants de l'Iris. Cela signifie que le poids de la médiane sera différent du volume de population de l'Iris.



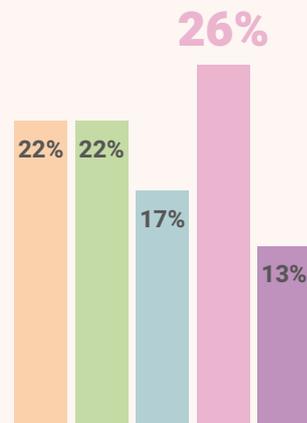
4 FORMATIONS ET DIPLÔMES

INDICATEURS

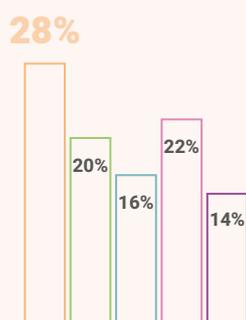
TERRITOIRE CHAMPS CAPTANTS



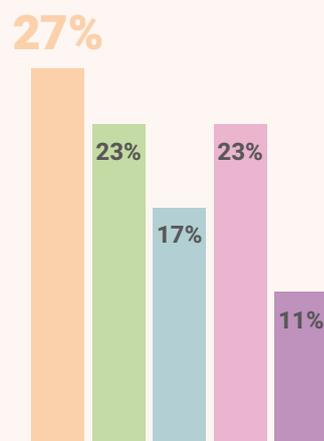
CCPC (AAC)



SCOT



MEL (AAC)



- Sans diplôme ou Brevet des Collèges
- CAP-BEP ou équivalent
- Bac, brevet professionnel ou équivalent
- Enseignement supérieur de niveau bac+2 à +4
- Enseignement supérieur de niveau bac+5 ou plus

Source : Insee RP2019. Traitement : ADULM 2023.





Vue sur le relais nature de Santes, le bois de la Gîte et la zone d'activités de Gondecourt - Propriétés ADULM 2022
© Philippe FRUTIER - Altimage - 2020
Toute publication, reproduction ou utilisation est soumise à une autorisation du photographe et à droits d'auteur.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

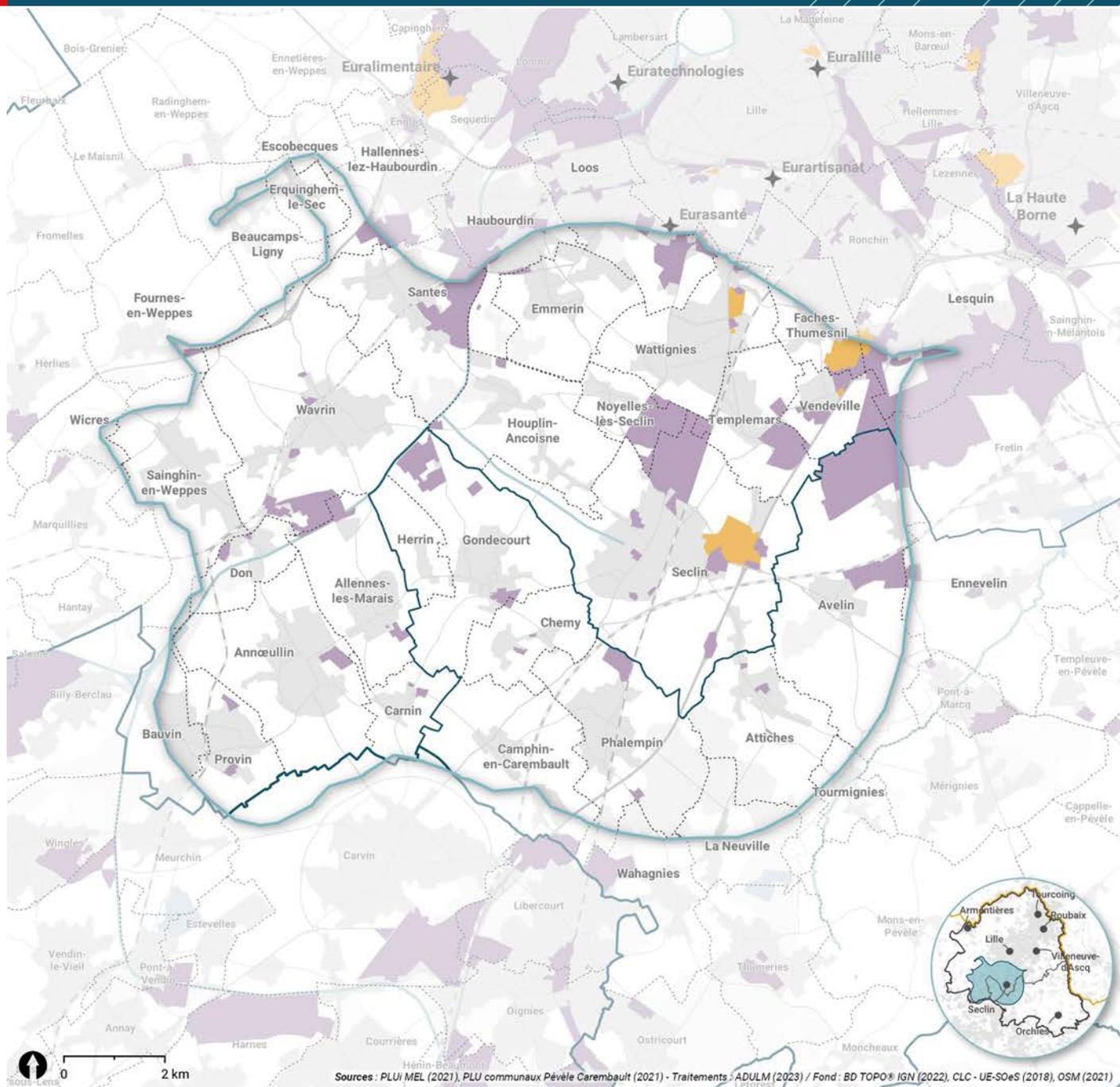
1 ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES
— ET COMMERCIALES

2 ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

3 AGRICULTURE



1 ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES



- ★ Pôle d'excellence métropolitain
- Zone à vocation économique
- Pôle commercial principal

Limites administratives

- Limite MEL / Pévèle Carembault
- - - Limite communale

NOTE DE LECTURE

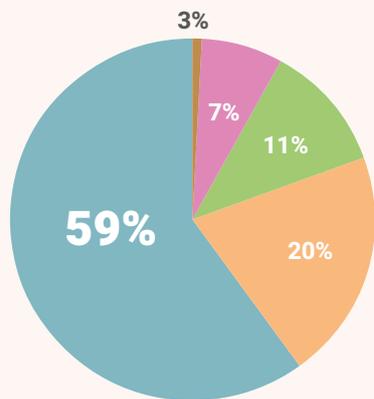
Les données sont issues d'un croisement entre les surfaces économiques de plus de 20 ha identifiées dans les travaux menés par l'Agence, et les zones d'activités et zones économiques identifiées au sein des PLU en vigueur.

2 ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

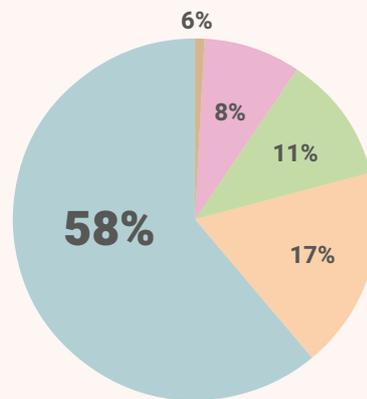
INDICATEURS

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS PAR TYPE D'ACTIVÉS

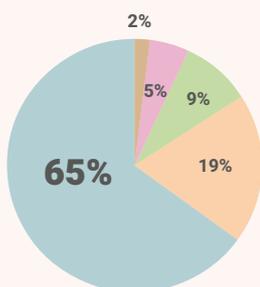
TERRITOIRE CHAMPS CAPTANTS



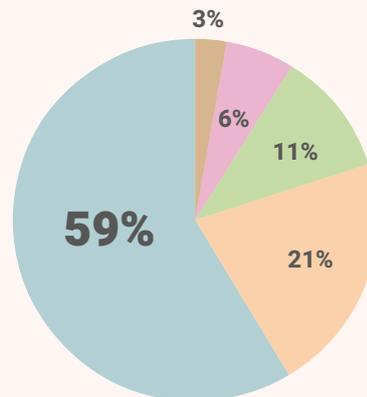
CCPC (AAC)



SCOT



MEL (AAC)



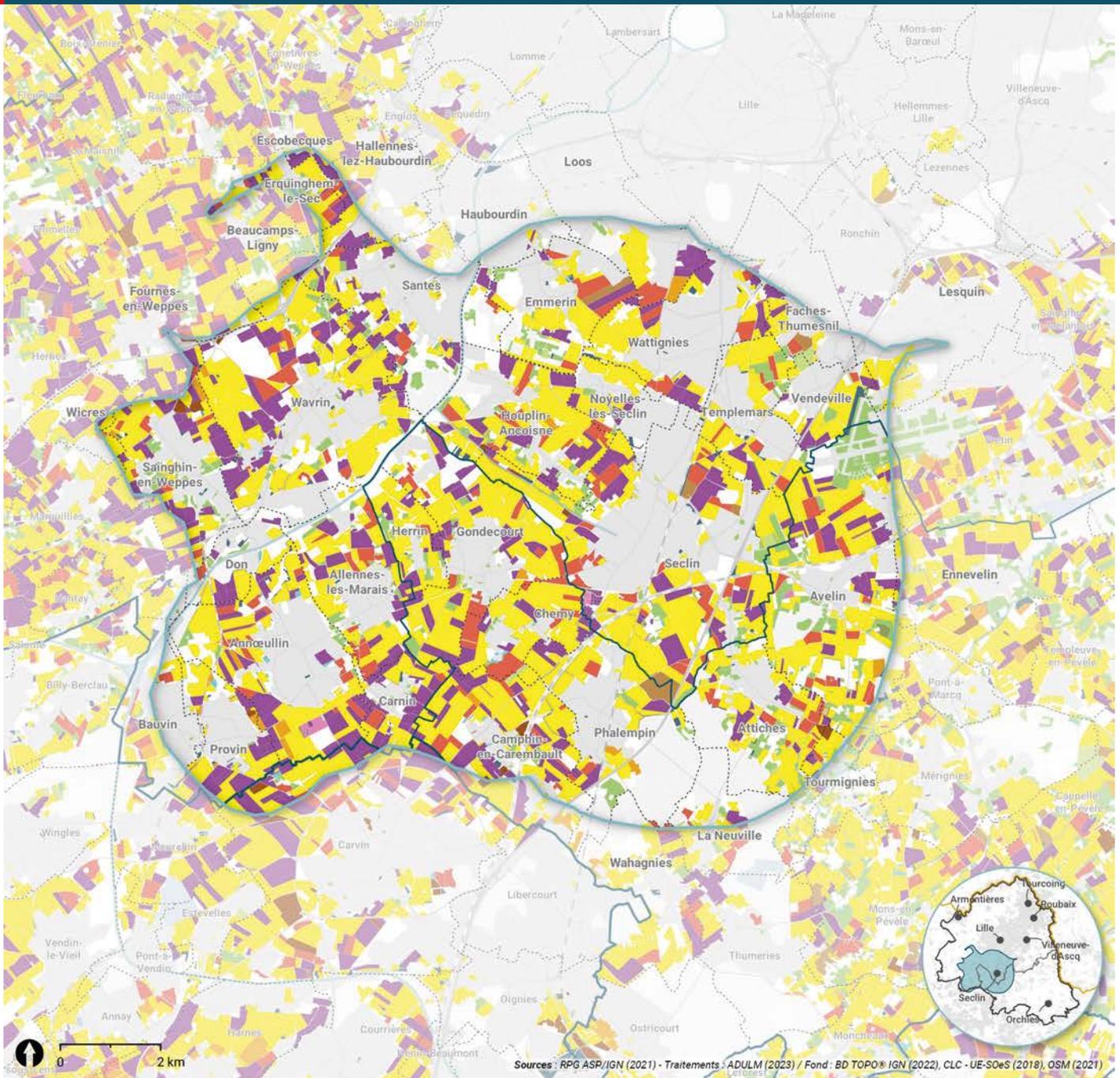
- Agriculture
- Industrie
- Construction
- Commerce
- Services

Source : SIRENE opendata janvier 2022. Traitement : ADULM 2023.

Méthodologie : exploitation basée sur les choix du REE, qualifiant les activités marchandes des secteurs de l'industrie de la construction du commerce et des services, avec choix de conserver les activités agricoles.



3 AGRICULTURE



Type de culture

- Céréales
- Oléagineux
- Protéagineux
- Plantes textiles
- Légumes ou fleurs
- Fruits
- Autres cultures industrielles
- Prairie
- Estives et landes
- Fourrage
- Espaces tampons
- Divers

Limites administratives

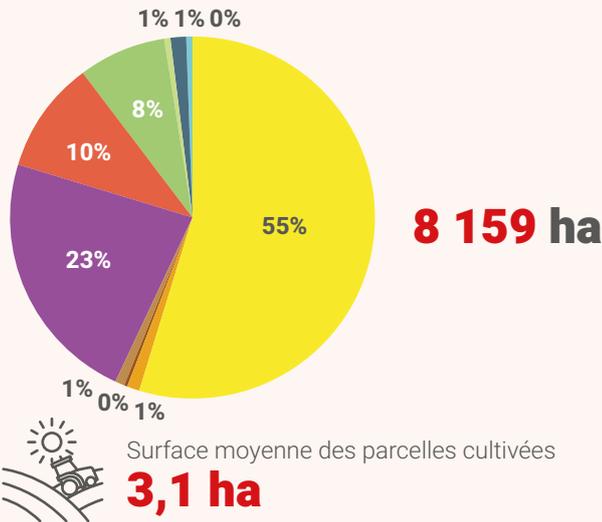
- Limite MEL / Pévèle Carembault
- Limite communale



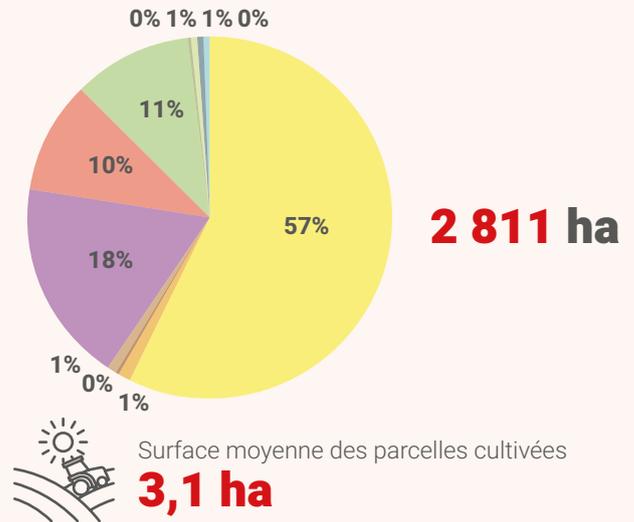
INDICATEURS

TYPES DE CULTURE

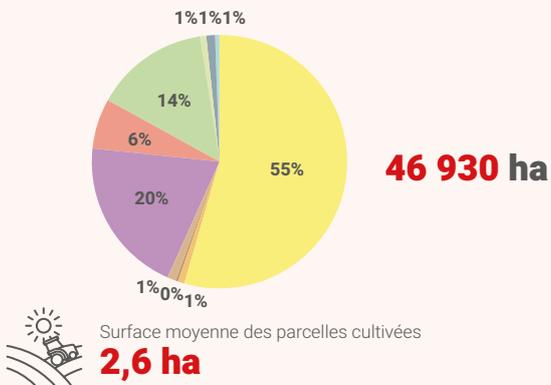
TERRITOIRE CHAMPS CAPTANTS



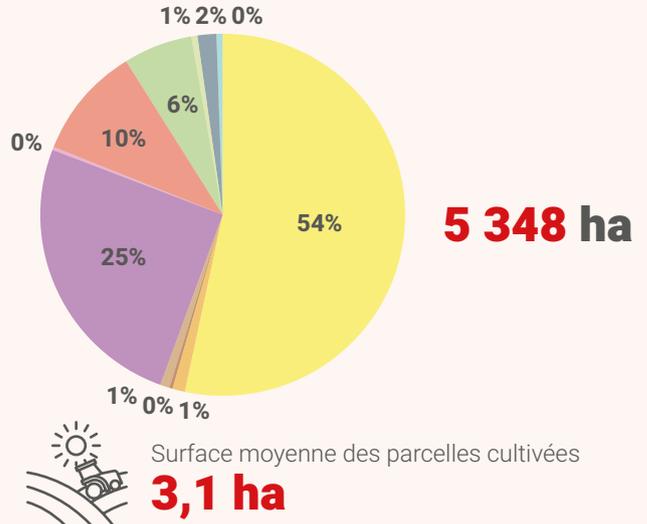
CCPC (AAC)



SCOT



MEL (AAC)



- | | |
|---|--|
| ■ Céréales | ■ Autres cultures industrielles |
| ■ Oléagineux | ■ Prairie |
| ■ Protéagineux | ■ Estives et landes |
| ■ Plantes textiles | ■ Fourrage |
| ■ Légumes ou fleurs | ■ Espaces tampons |
| ■ Fruits | ■ Divers |

Sources : Registre parcellaire graphique - ASP 2021. Traitement : ADULM 2023.





MORPHOLOGIE TERRITORIALE

1 OCCUPATION DES SOLS

2 ATLAS DES TISSUS URBAINS

3 DATATION DU BÂTI

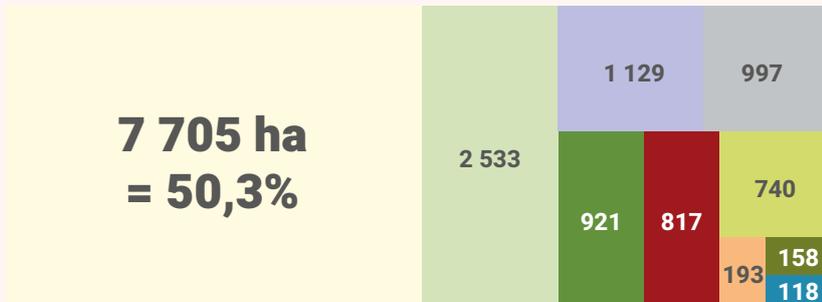


INDICATEURS

RÉPARTITION DES SURFACES (ha)

ARTIFICIALISATION DES SOLS D'APRÈS L'ANALYSE DE L'OCCSOL

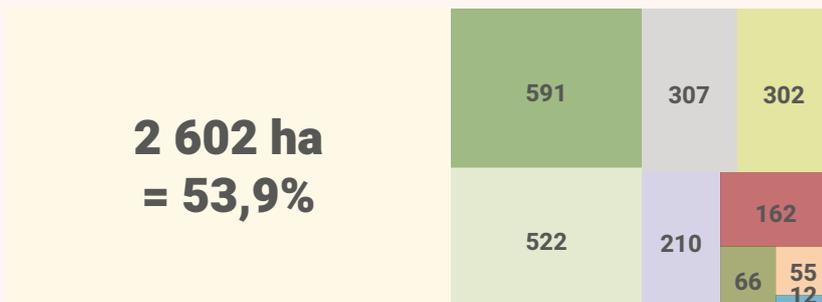
TERRITOIRE CHAMPS CAPTANTS



+ 453 ha

d'espaces artificialisés
entre 2005 et 2020

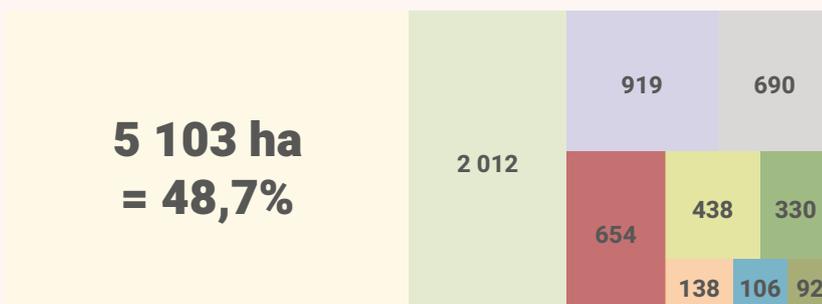
CCPC (AAC)



+ 110 ha

d'espaces artificialisés
entre 2005 et 2020

MEL (AAC)



+ 343 ha

d'espaces artificialisés
entre 2005 et 2020

SCOT

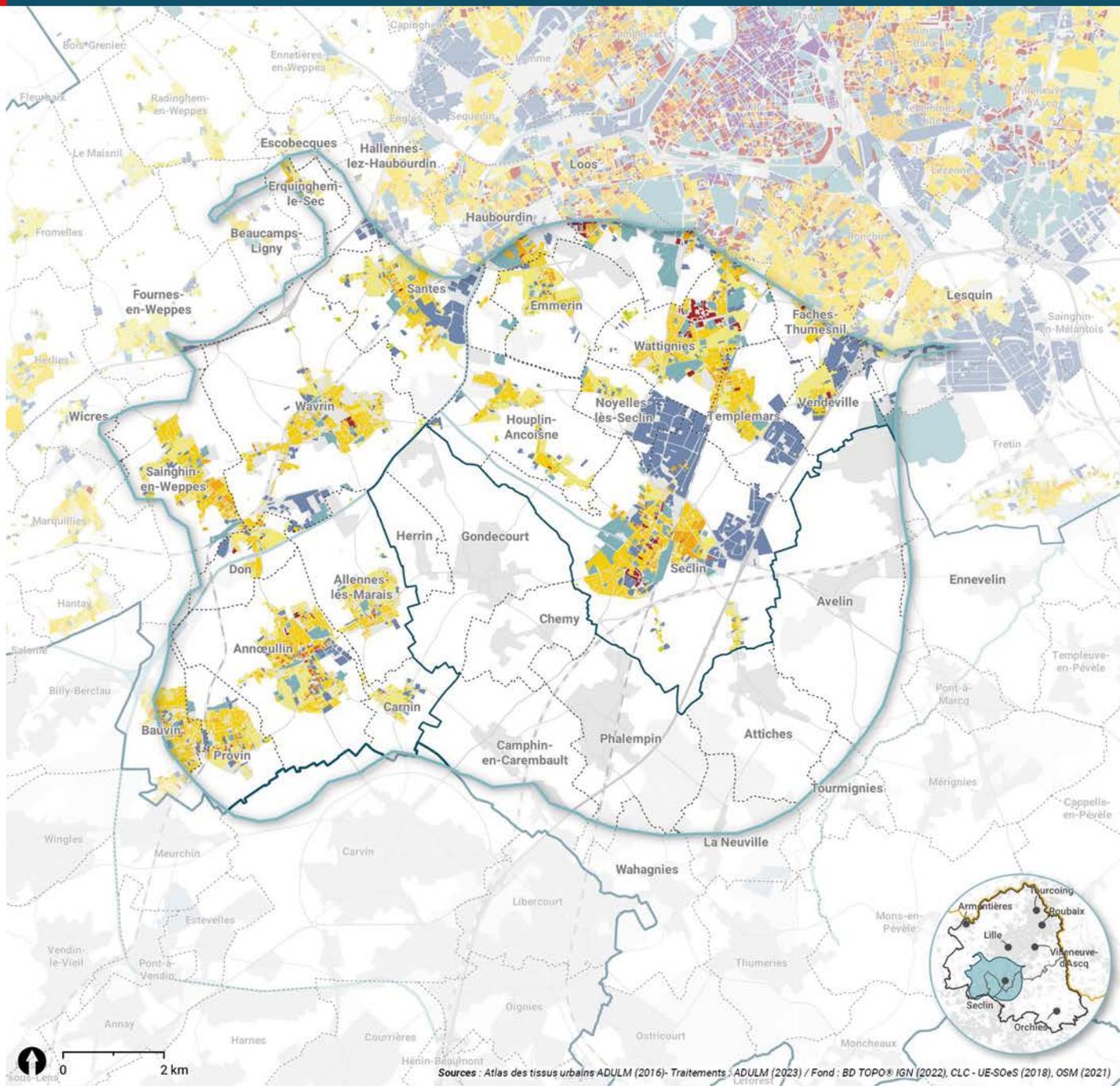


- Habitat résidentiel
- Activités et services
- Espaces végétalisés de l'habitat, des activités et services
- Infrastructures de transports
- Prairies
- Cultures annuelles
- Autres terres agricoles
- Surfaces en eau et voies navigables
- Espaces naturels boisés
- Espaces naturels non boisés

Sources : OCS^{2D} MEL 2020. Traitement : ADULM 2023.



2 ATLAS DES TISSUS URBAINS



Sources : Atlas des tissus urbains ADULM (2016)- Traitements : ADULM (2023) / Fond : BD TOPO IGN (2022), CLC - UE-SoEs (2018), OSM (2021)

Type de tissu

- Fermes
- Pavillonnaires
- Maisons jumelées ou groupées
- Maisons de ville
- Maisons de ville hautes
- Collectif
- Habitat urbain continu dense
- Équipements
- Activités

Limites administratives

- Limite MEL / Pévèle Carembault
- Limite communale

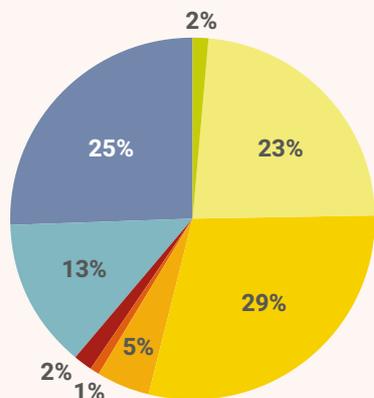
NOTE DE LECTURE

L'atlas des tissus urbains est un référentiel élaboré sur le périmètre de la MEL permettant de qualifier les différents types de tissus urbains et ruraux métropolitains. Il décrit les typologies des formes urbaines, qui dépendent de la vocation, des caractéristiques du parcellaire, de celles de bâtiments et de leur organisation sur la parcelle. Ces informations sont obtenues à partir du cadastre (données fiscales MAJIC de la Direction Générale des Finances Publiques et IGN), de l'occupation du sol, d'orthophotographies et de données altimétriques. Cette base de données compte 17 catégories, simplifiées ici en 9 types de tissus. Cette donnée n'est à ce jour pas disponible sur le périmètre de la CCPC.



INDICATEURS

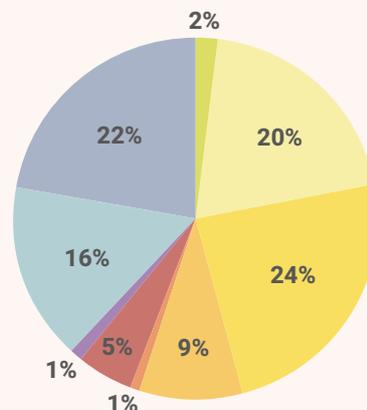
TERRITOIRE CHAMPS CAPTANTS



29% de maisons jumelées ou groupées

- Fermes
- Pavillonnaires
- Maisons jumelées ou groupées
- Maisons de ville
- Maisons de ville hautes
- Collectif
- Habitat urbain continu dense
- Équipements
- Activités

MEL (AAC)

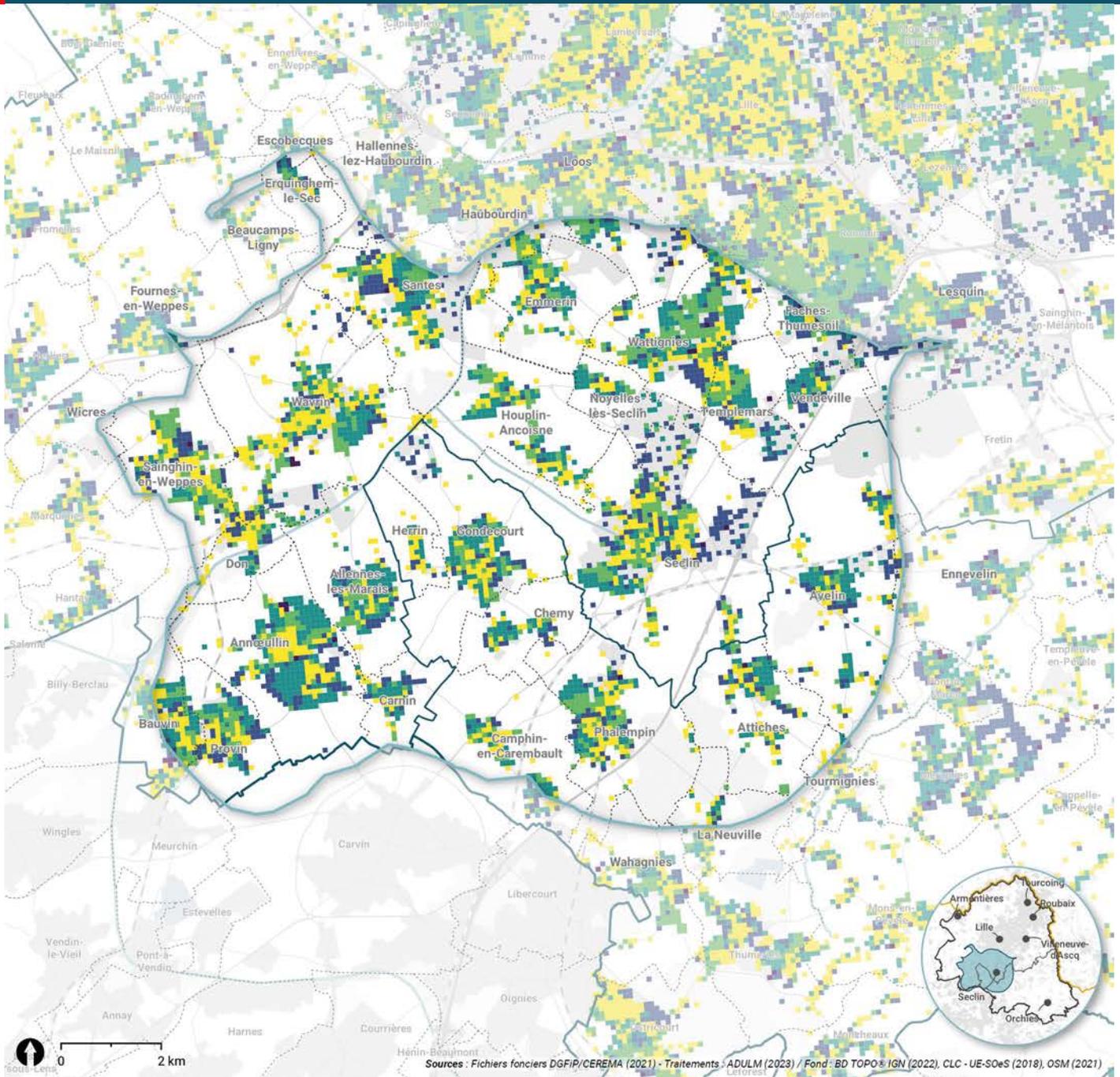


24% de maisons jumelées ou groupées

Sources : Atlas des tissus urbains ADULM 2016. Traitement : ADULM 2023.



3 DATATION DU BÂTI



Période de construction

- 1940 - 1948
- 1948 - 1974
- 1974 - 2000
- 2000 - 2020
- 2020 - 2022

Limites administratives

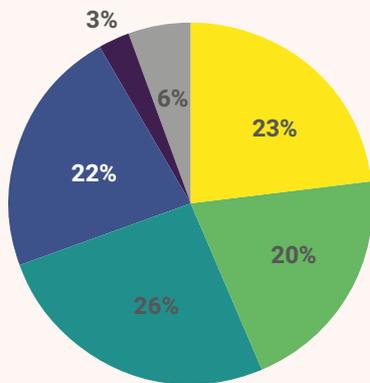
- Limite MEL / Pévèle Carembault
- Limite communale

NOTE DE LECTURE

La date de construction du bâti est obtenue par l'exploitation et l'analyse des fichiers fonciers (données fiscales MAJIC de la Direction Générale des Finances Publiques, retraitées par le CEREMA). Cette information est affichée selon une maille carroyée à 100 mètres, permettant de visualiser les grandes zones de construction à l'échelle du territoire. Chaque carreau reflète la date moyenne de construction des bâtiments présents selon 5 grandes périodes.

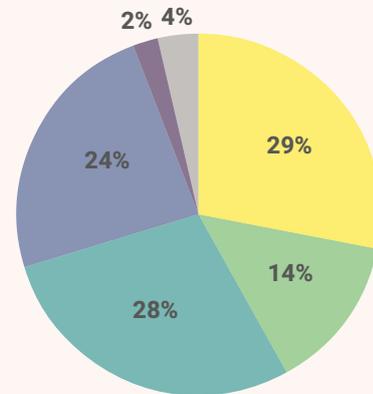
INDICATEURS

TERRITOIRE CHAMPS CAPTANTS



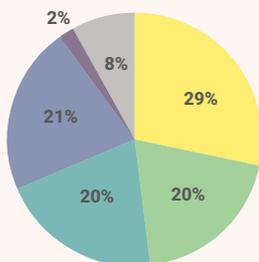
20% de constructions
entre 1948 et 1974

CCPC (AAC)



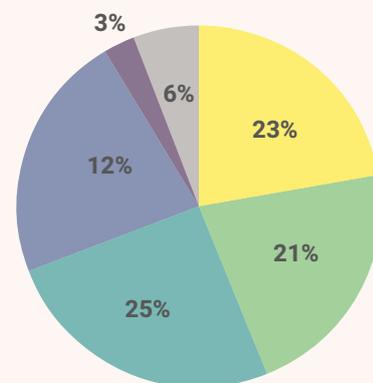
28% de constructions
entre 1880 et 1948

SCOT



20% de constructions
entre 1880 et 1948

MEL (AAC)



21% de constructions
entre 1948 et 1974

- Entre 1400 et 1948
- Entre 1948 et 1974
- Entre 1974 et 2000
- Entre 2000 et 2020
- Entre 2020 et 2022
- NR

Sources : Fichiers fonciers DGFIP/CEREMA 2021. Traitement : ADULM 2023.





Vue de Wattignies - Propriétés ADULM 2022
© Philippe FRÜTIER - Altimage - 2020
Toute publication, reproduction ou utilisation est soumise
à une autorisation du photographe et à droits d'auteur.

FONCIER ET HABITAT

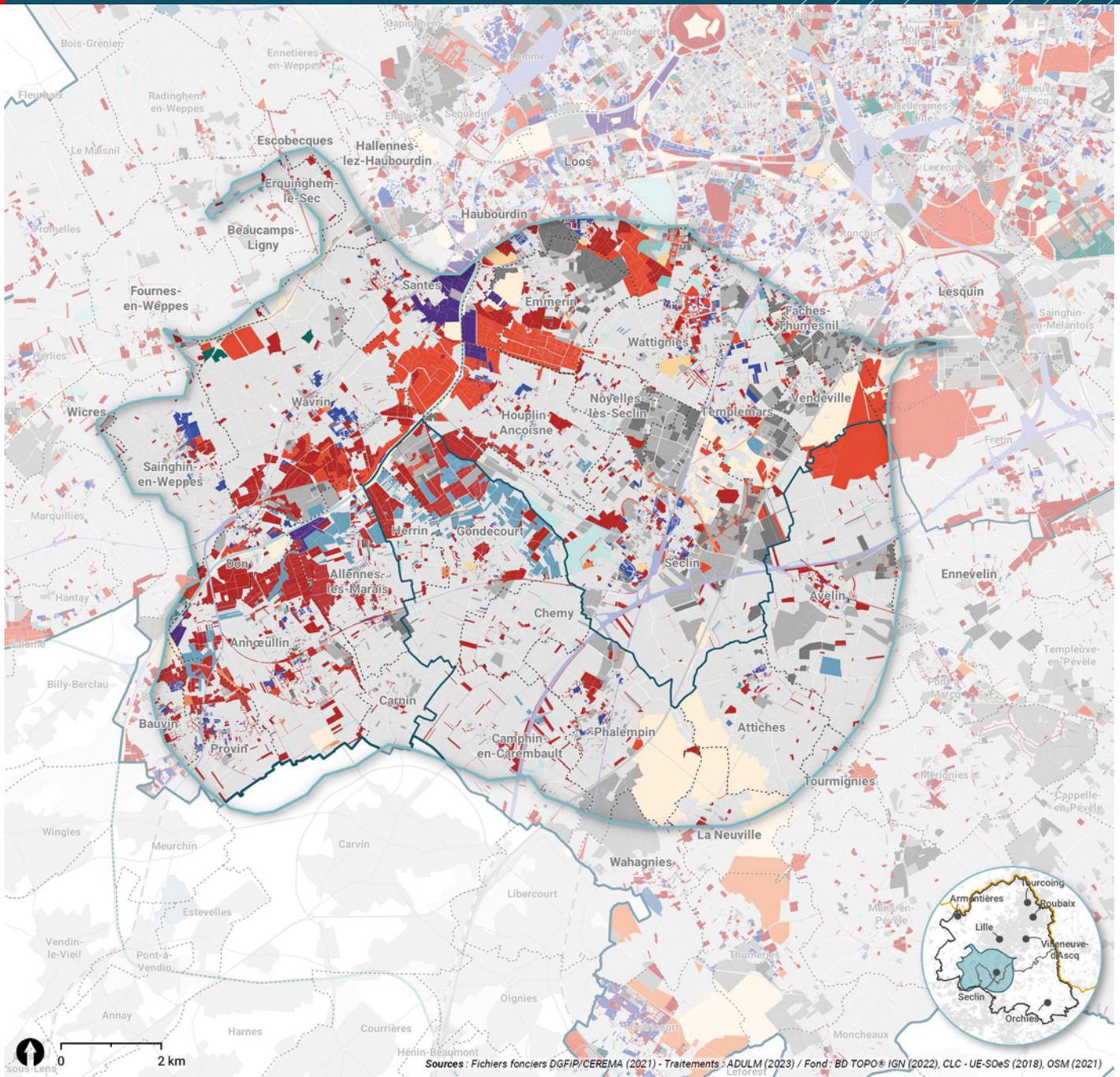
1 PROPRIÉTAIRES FONCIERS

2 PARC DE LOGEMENTS

3 DYNAMIQUES IMMOBILIÈRES



1 PROPRIÉTAIRES FONCIERS



Propriétaire public / collectivité

- État
- Région
- Département
- Intercommunalité
- Commune

Propriétaire privé

- Personne physique
- Autre propriétaire privé
- Professionnel du foncier et immobilier

Limites administratives

- Limite MEL / Pèvèle Carembault
- Limite communale

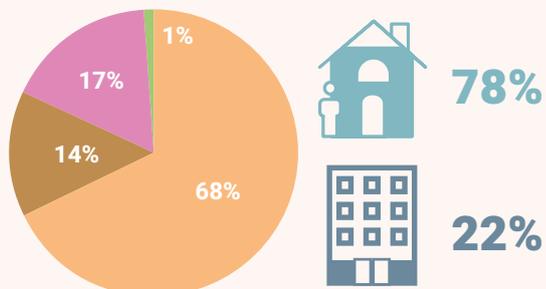
Propriétaire public / institutionnel

- Aménageur
- EPF
- Enseignement
- Établissement de santé
- Organisme HLM
- Structure associative
- Propriétaire de réseaux
- RFF / SNCF
- VNF
- Autre propriétaire institutionnel

2 PARC DE LOGEMENTS

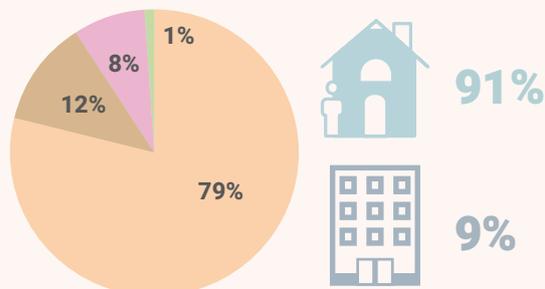
INDICATEURS

TERRITOIRE CHAMPS CAPTANTS



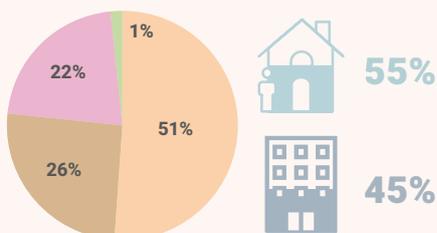
= **60 898** logements

CCPC (AAC)



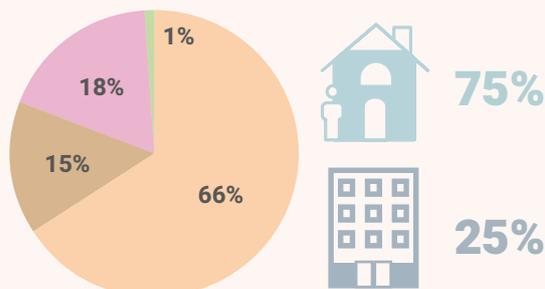
= **9 927** logements

SCOT



= **605 833** logements

MEL (AAC)



= **50 971** logements

Statut d'occupation :

- Propriété occupante
- Locatif privé
- Locatif social
- Logé gratuitement

Typologie de logements :

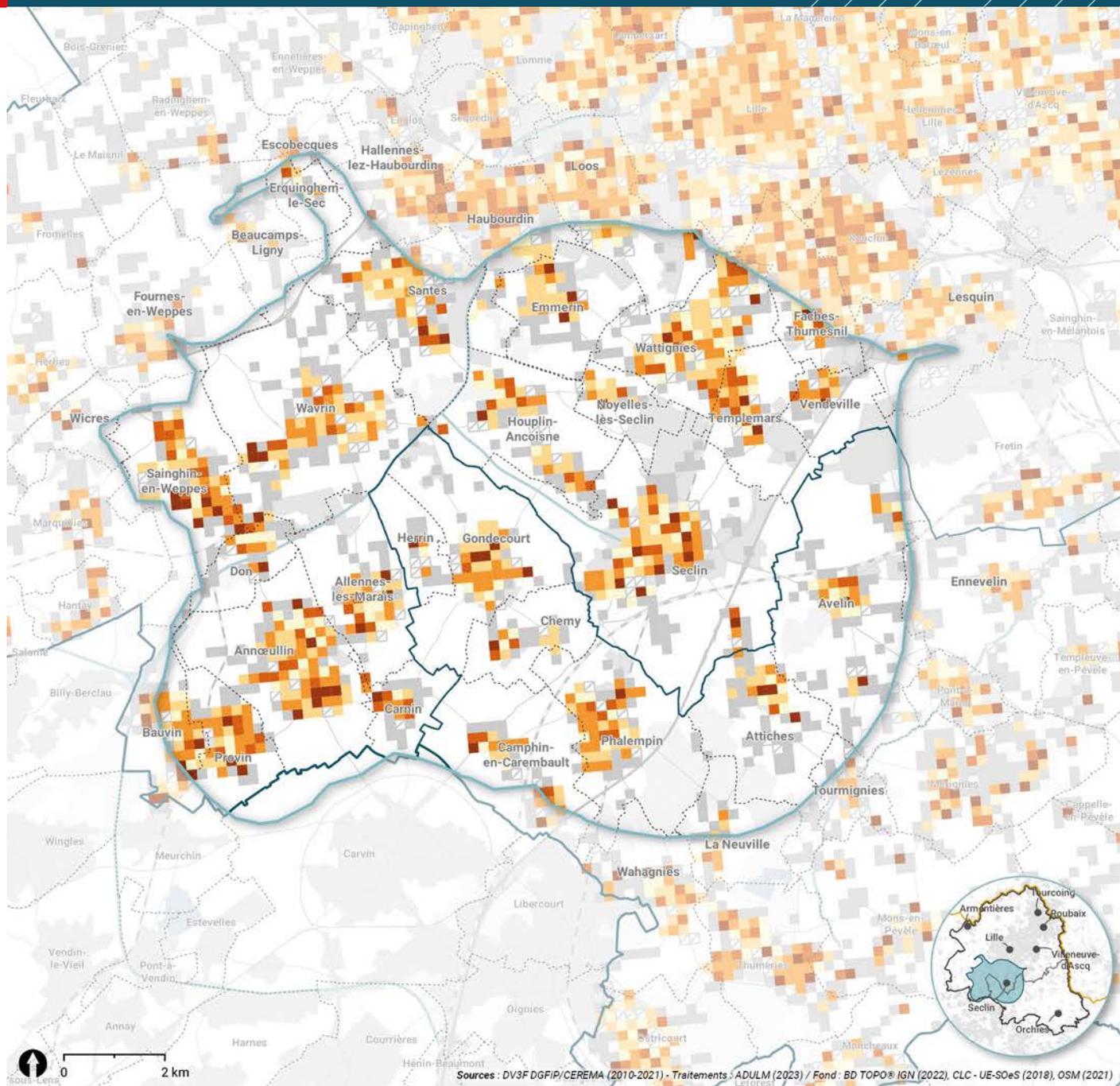
- Habitat individuel
- Habitat collectif

Source : Insee RP2019. Traitement : ADULM 2023.



3 DYNAMIQUES IMMOBILIÈRES

TAUX DE MUTATION



Taux de mutation des biens immobiliers, 2020

en %

- Entre 0,1 et 1,49
- Entre 1,5 et 2,95
- Entre 2,96 et 4,49
- Entre 4,5 et 5,9
- Supérieur ou égal à 6
- Pas de mutation
- Secret statistique (moins de 11 logements)

Limites administratives

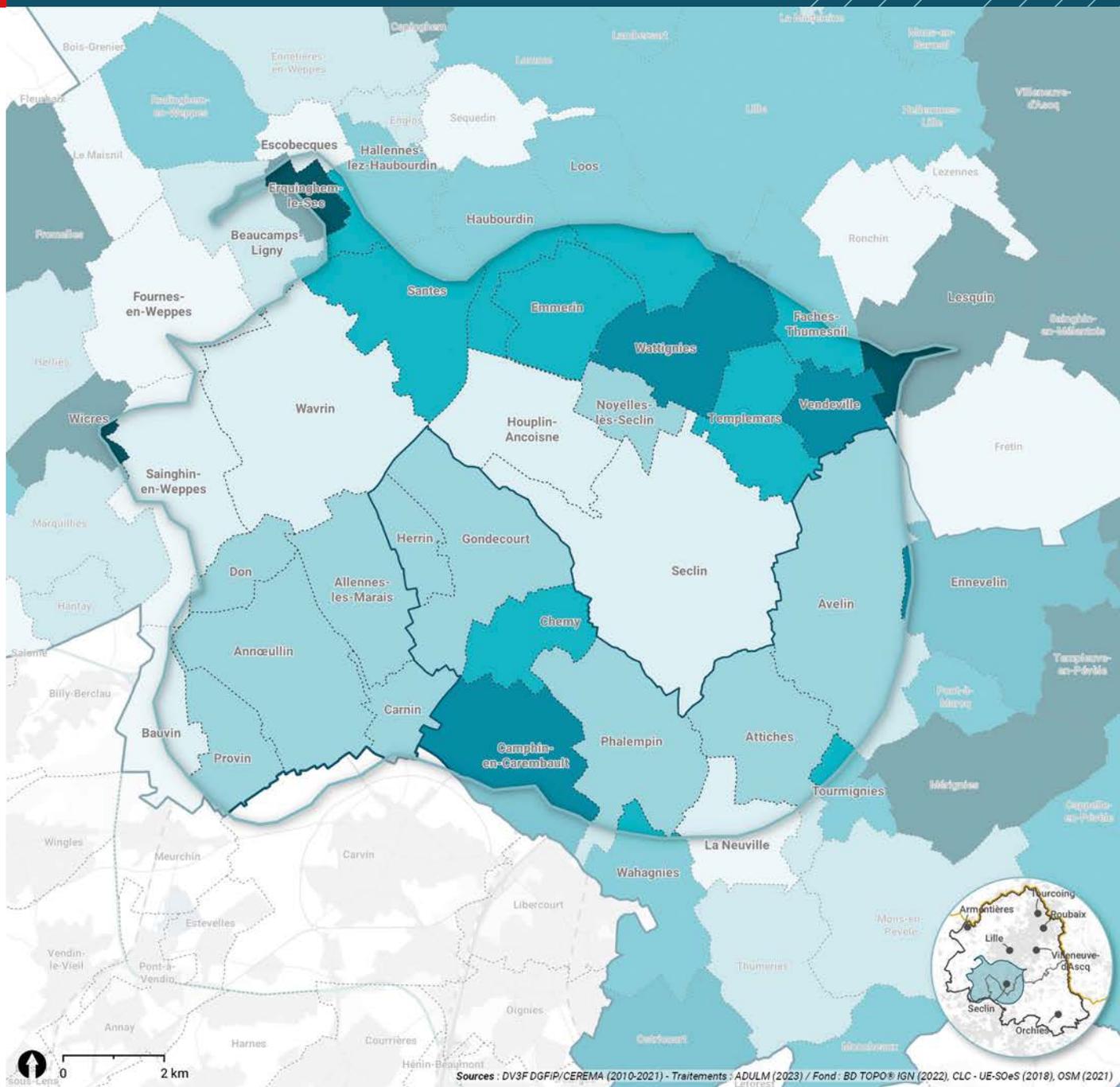
- Limite MEL / Pévèle Carembault
- Limite communale

NOTE DE LECTURE

Le taux de mutation est obtenu en rapportant le nombre de mutations ou ventes d'un bien immobilier réalisées sur la période, au stock de logements à l'échelle du carreau/de la commune.

3 DYNAMIQUES IMMOBILIÈRES

TAUX DE CONSTRUCTION



Taux de construction des biens immobiliers, 2020

en %

- Inférieur à 0,3
- De 0,30 à 0,59
- De 0,60 à 1,12
- De 1,13 à 1,99
- 2 et plus

Limites administratives

- Limite MEL / Pévèle Carembault
- Limite communale

NOTE DE LECTURE

Le taux de construction est obtenu en calculant la part que représentent les nouvelles constructions (logements commencés) par rapport au stock de logements, à l'échelle communale.





ACCESSIBILITÉ

1 RÉSEAU ROUTIER

2 RÉSEAU TRANSPORTS EN COMMUN

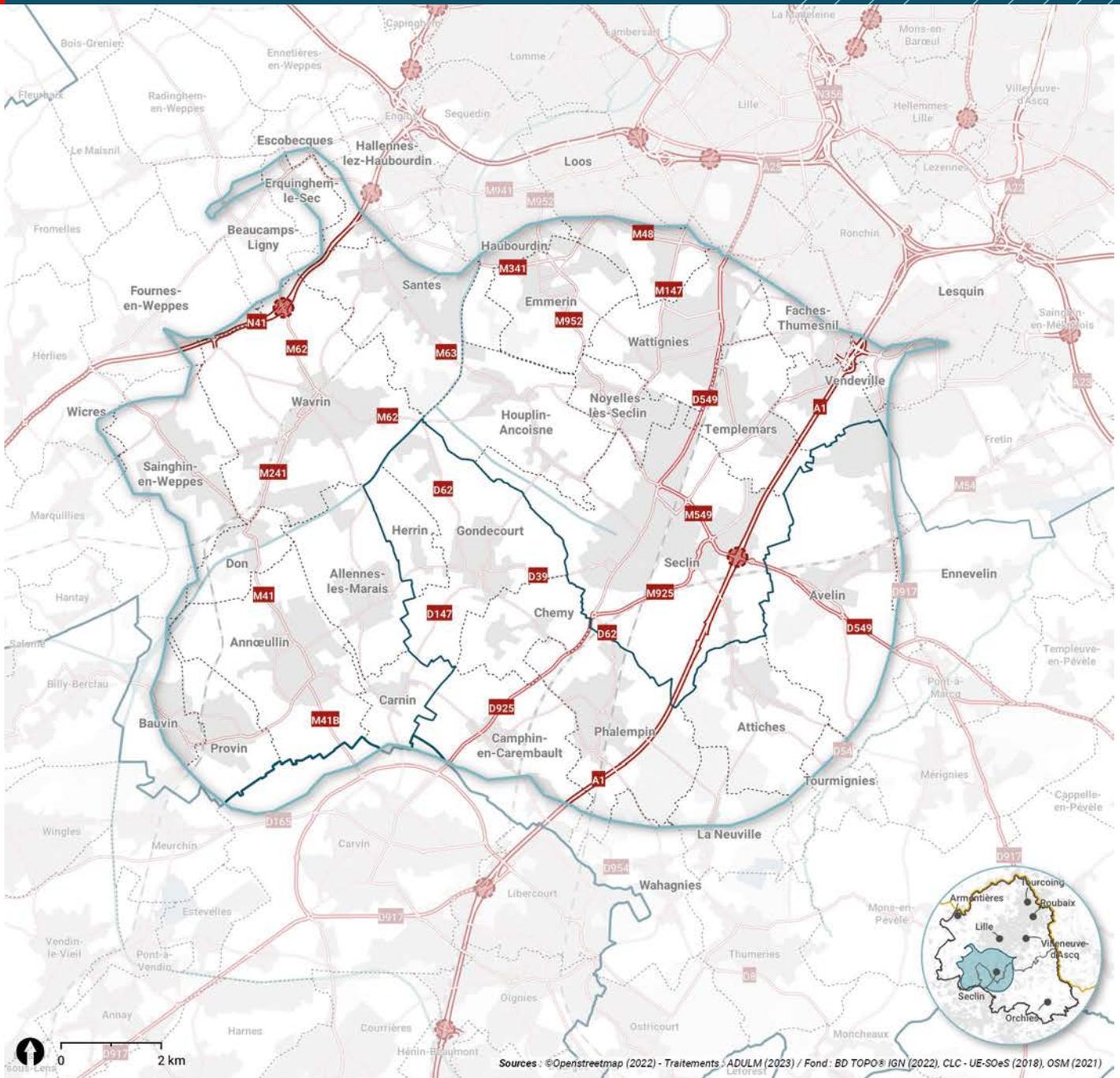
3 RÉSEAUX CYCLABLES

4 DÉPLACEMENTS QUOTIDIENS

5 TAUX DE MOTORISATION



1 RÉSEAU ROUTIER



Réseau routier

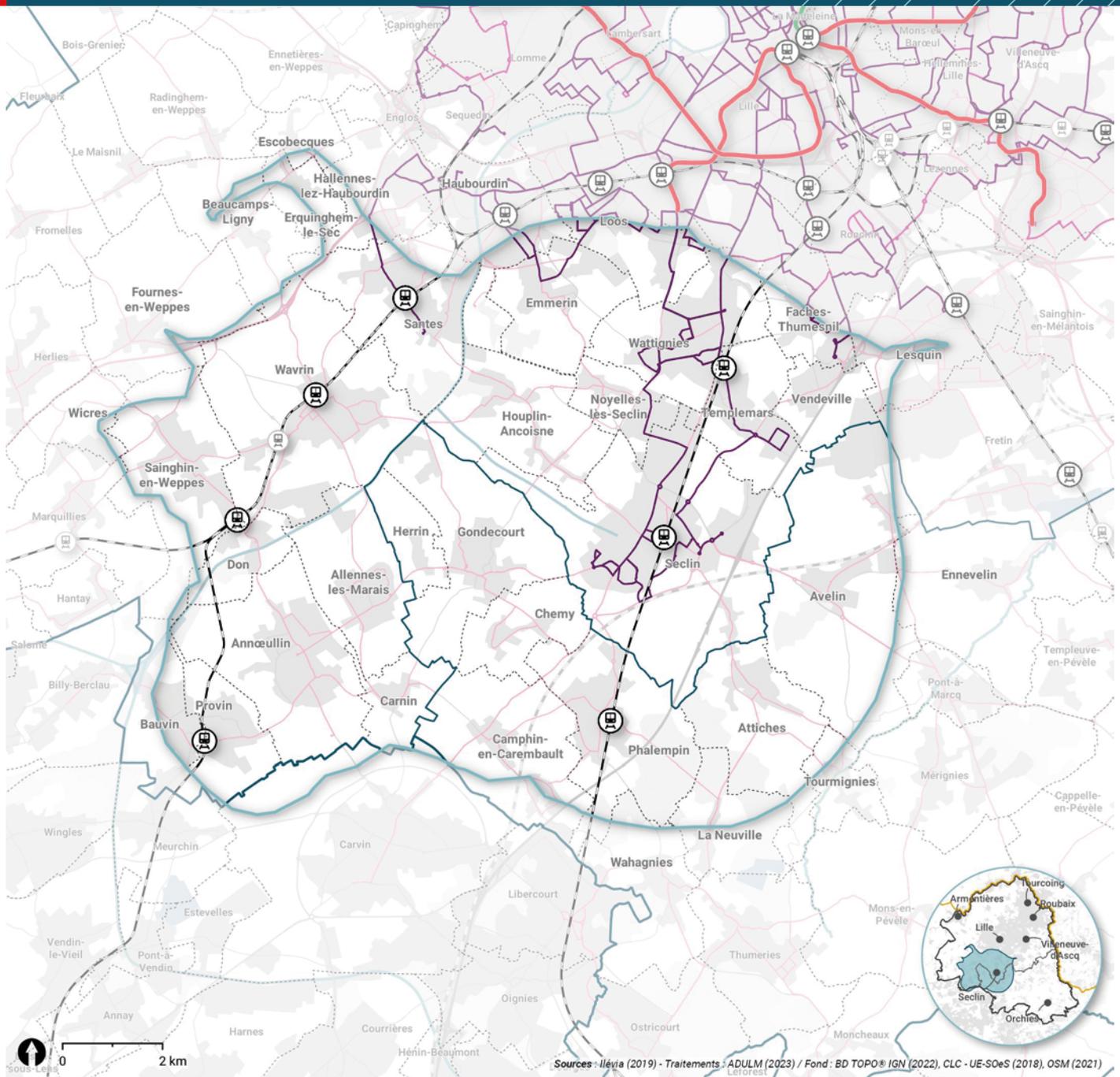
-  Autoroute et voie rapide
-  Route principale
-  Route secondaire
-  Route tertiaire
-  Échangeur routier
-  LINO

Limites administratives

-  Limite MEL / Pévèle Carembault
-  Limite communale



2 RÉSEAU TRANSPORTS EN COMMUN PAR TYPE DE TRANSPORT



Offre très performante

- Ligne de tramway
- Ligne de métro
- Ligne TER

Offre performante

- Gare proposant au moins 30 dessertes par jour
- Ligne de bus proposant au moins 100 passages par jour

Offre de maillage

- Gare proposant moins de 30 dessertes par jour
- Ligne de bus proposant entre 50 et 100 passages par jour

Offre complémentaire

- Ligne de bus proposant moins de 50 passages par jour

Limites administratives

- Limite MEL / Pévèle Carembault
- Limite communale



3 RÉSEAUX CYCLABLES

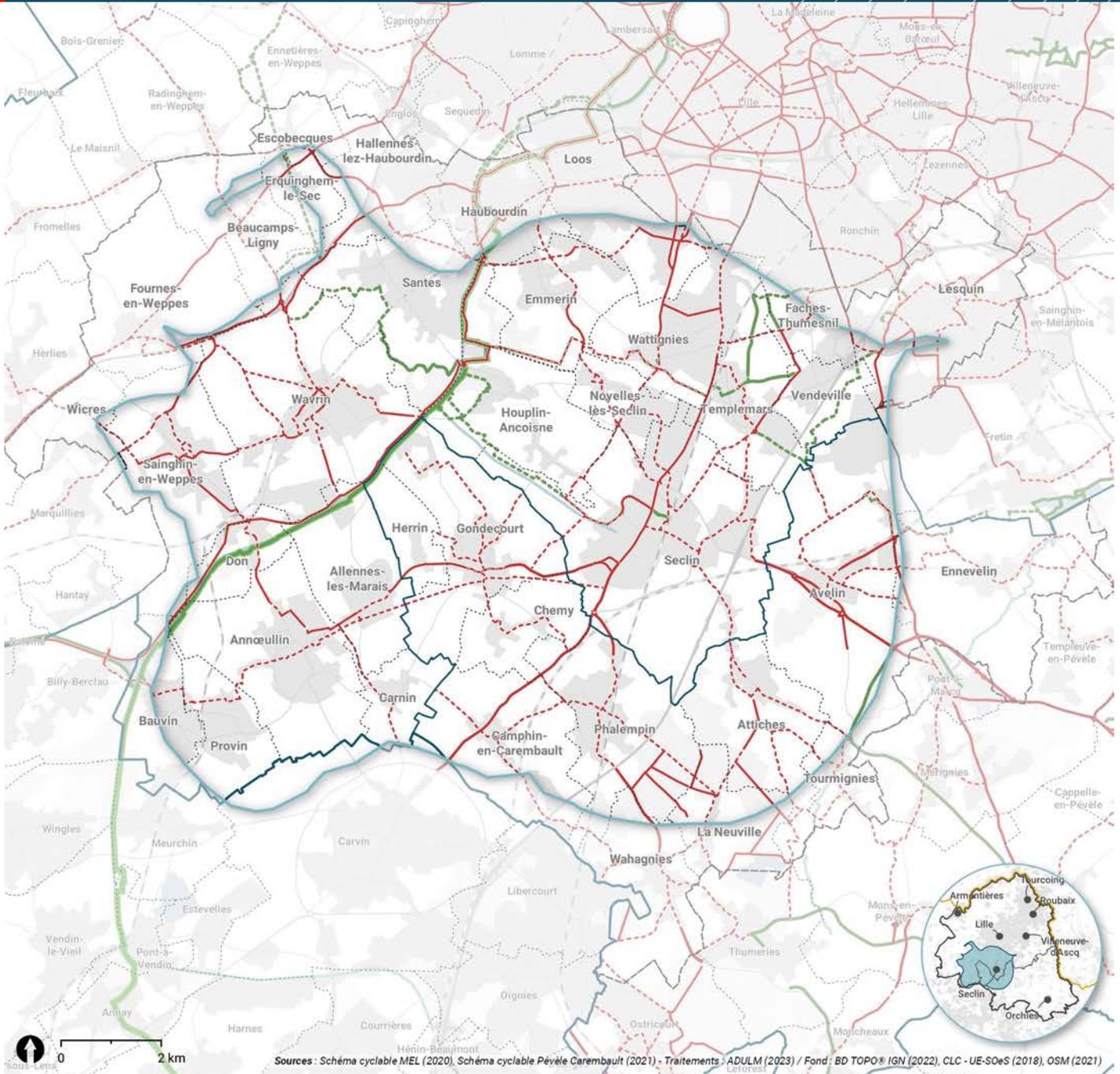


Schéma cyclable

- Réseau cyclable existant
- - - Réseau cyclable en projet

Voies vertes

- Aménagement existant
- - - Aménagement en projet
- EuroVelo 5

Limites administratives

- Limite MEL / Pévèle Carembault
- - - Limite communale

INDICATEURS

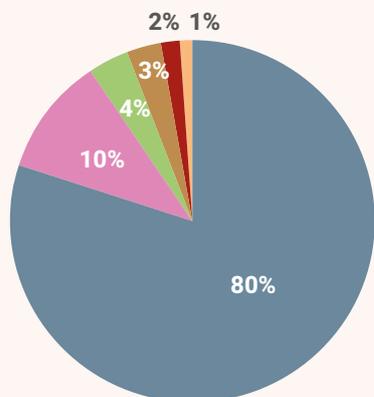
1,6% des déplacements

se font en vélo sur le territoire de projets champs captants

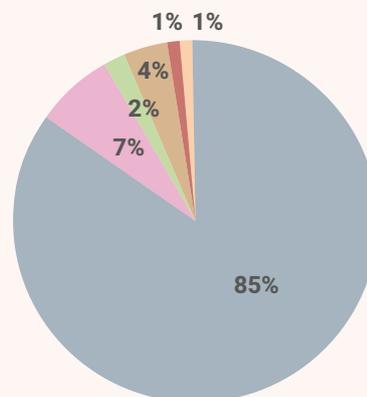
4 DÉPLACEMENTS QUOTIDIENS

INDICATEURS

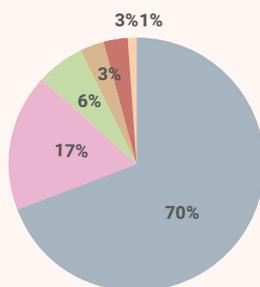
TERRITOIRE CHAMPS CAPTANTS



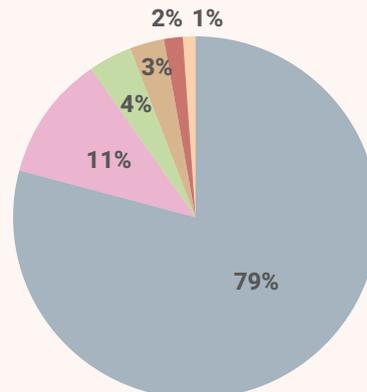
CCPC (AAC)



SCOT



MEL (AAC)



- Voiture
- Transports en commun
- Marche
- Pas de moyen de transport
- Vélo
- Deux-roues motorisé

Source : Insee RP 2019, déplacements domicile-travail. Traitement : ADULM 2023.



5 TAUX DE MOTORISATION

INDICATEURS

TERRITOIRE CHAMPS CAPTANTS



87%



42%

CCPC (AAC)



92%



51%

SCOT



76%



29%

MEL (AAC)



87%



40%



Ménages motorisés :
Ménages ayant au moins
une voiture



Ménages multimotorisés :
Ménages ayant plus
d'une voiture

Source : Insee RP 2019, activité des résidents, données infra-communales. Traitement : ADULM 2023. Champs : ménages dont le logement est renseigné.

NOTE DE LECTURE

Le taux de motorisation est le pourcentage de ménages disposant d'au moins une voiture. À partir de deux véhicules, le ménage est dit multimotorisé (Insee).





ENVIRONNEMENT ET PAYSAGE

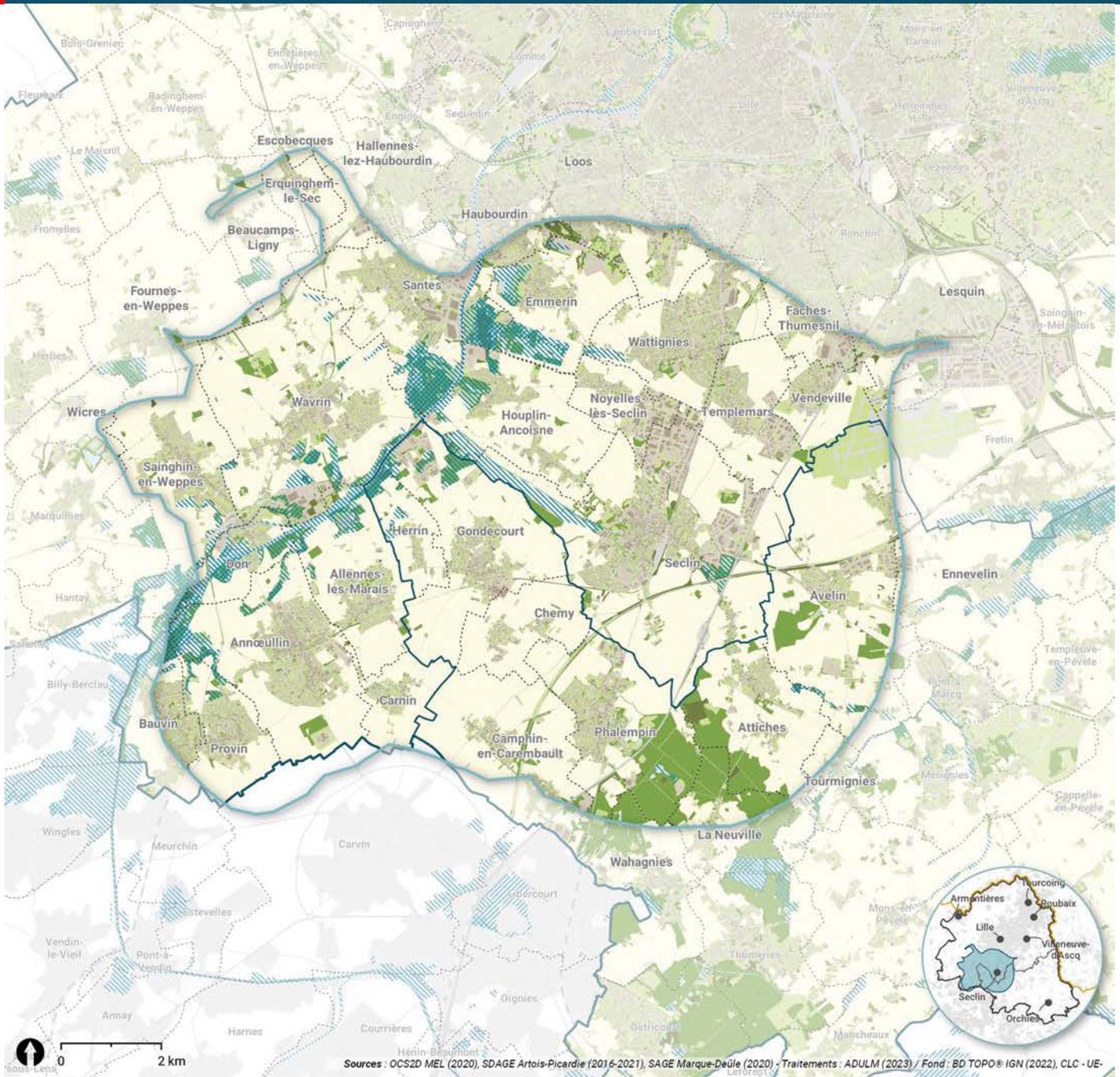
1 TRAME VÉGÉTALE ET ZONES HUMIDES

2 ÎLOTS DE CHALEUR URBAINS

3 RISQUES ENVIRONNEMENTAUX
ET TECHNOLOGIQUES



1 TRAME VÉGÉTALE ET ZONES HUMIDES



Surfaces végétales

- Surface arborée
- Surface arbustive
- Surface herbacée
- Surface agricole

Surfaces humides

- Surface en eau
- Zone à dominante humide (SDAGE)
- Zone humide (SAGE Marque-Deûle)

Limites administratives

- Limite MEL / Pèvèle Carembault
- Limite communale

NOTE DE LECTURE

Les strates végétales sont identifiées à partir du référentiel d'occupation en deux dimensions (OCS^{2D}) pour l'année 2020, et par photo-interprétation.

La strate arborée est caractérisée par une hauteur de végétation supérieure à 5 mètres. La strate arbustive, composée de fourrés et de broussailles, a une hauteur comprise entre 1 et 5 mètres. La strate herbacée est caractérisée par une végétation rase inférieure à 1 m (herbe, prairie).

Les espaces agricoles sont constitués de terres arables et des prairies.

Sur cette carte, seules les surfaces égales ou supérieures à 300 m² d'un seul tenant sont représentées.

INDICATEURS

RÉPARTITION DES SURFACES VÉGÉTALISÉES (ha)

TERRITOIRE CHAMPS CAPTANTS

8 584 ha
surface agricole
= 69,3%

2 273 ha
surface herbacée

1 340 ha
surface
arborée

194 ha
surface
arbustive

Strate arborée

Strate arbustive (5 m)

Strate herbacée (1 m)



CCPC (AAC)

2 935 ha
surface agricole
= 69,1%

694 ha
surface arborée

560 ha
surface
herbacée

59 ha
surface
arbustive

MEL (AAC)

5 649 ha
surface agricole
= 69,4%

1 713 ha
surface herbacée

646 ha
surface
arborée

135 ha
surface
arbustive

SCOT

51 509 ha
surface agricole
= 68%

15 489 ha
surface
herbacée

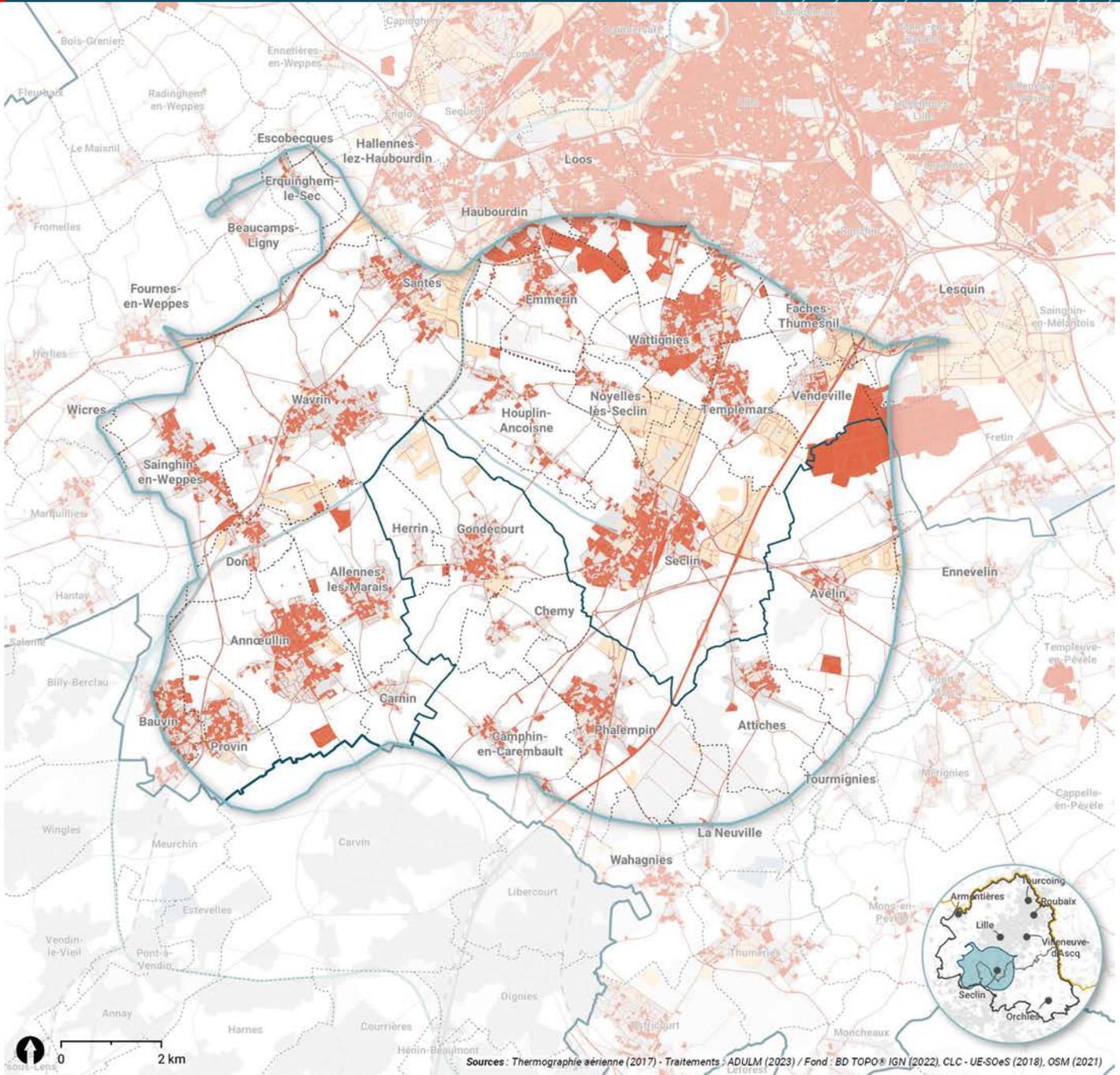
7 580 ha
surface arborée

1 185 ha
surface arbustive

Sources : OCS²⁰ MEL 2020. Traitement : ADULM 2023.



2 ÎLOTS DE CHALEUR URBAINS



- Probabilité d'un ICU très élevé
- Probabilité d'un ICU élevé

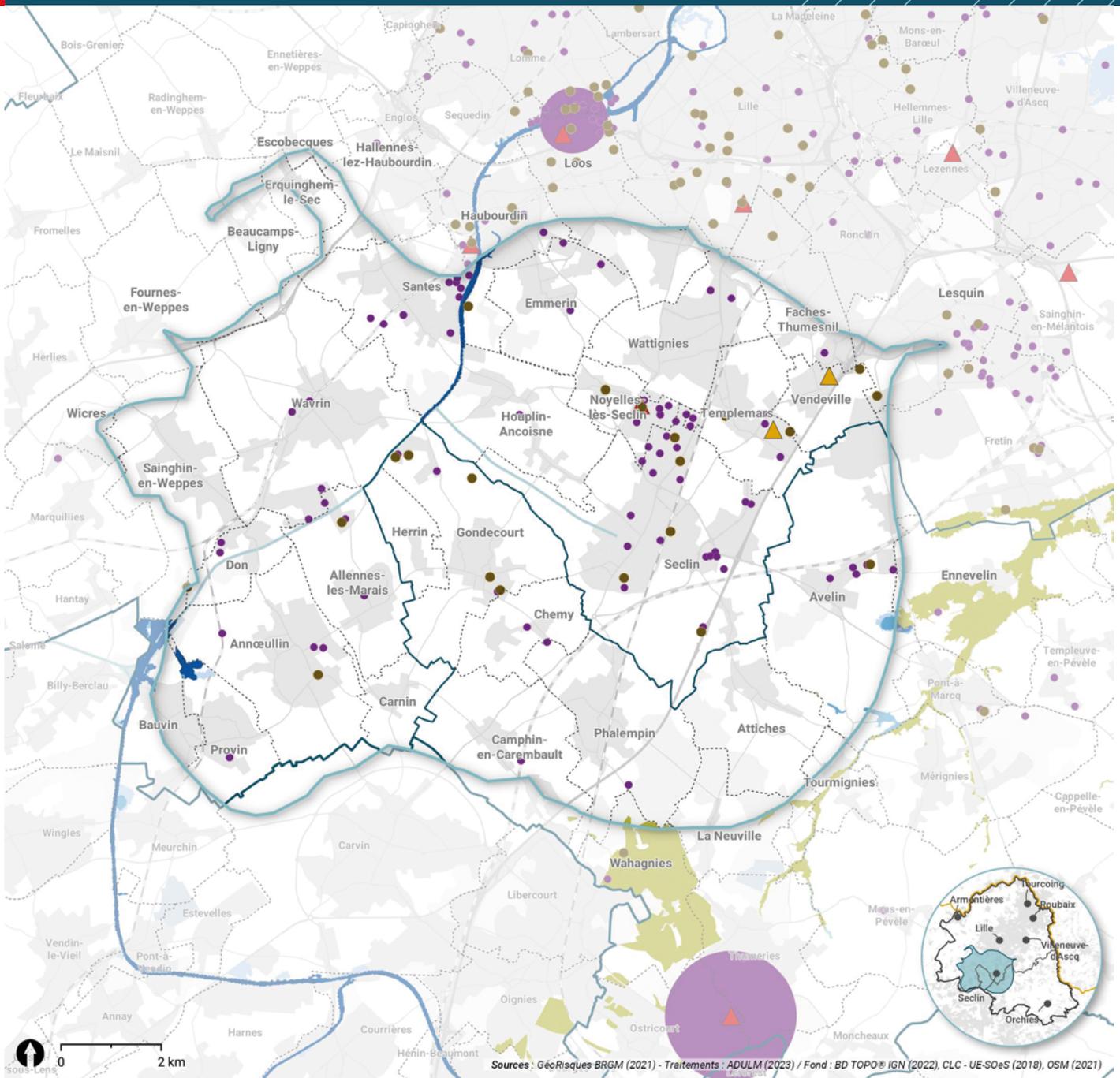
Limites administratives

- Limite MEL / Pévèle Carembault
- Limite communale

NOTE DE LECTURE

La carte représente les tissus chauds (aléa élevé) et très chauds (aléa très élevé) du territoire en zone urbanisée. Ce résultat s'appuie sur une cartographie des zones climatiques locales (ZCL) réalisée à l'échelle du SCOT de Lille Métropole. Ainsi, 17 types de tissus sont identifiés à partir du référentiel OCS^{2D}, en fonction de leur capacité d'absorption de la chaleur et de refroidissement. Ces tissus sont croisés avec une thermographie aérienne réalisée en août 2016 sur une partie du territoire de la MEL afin de modéliser leurs comportements en temps de canicule.

3 RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET TECHNOLOGIQUES



Risque inondation

Probabilité de crue (TRI de Lille, Lens, Béthune)

- Crue de forte probabilité
- Crue de moyenne probabilité
- Crue de faible probabilité

Zones d'aléas des PPRi (inondation, ruissellement)

Risque technologique

- Site Seveso seuil haut
- Site Seveso seuil bas
- Installation classée
- Sites et sols pollués ou potentiellement pollués (BASOL)
- Zonage réglementaire des PPRi

Limites administratives

- Limite MEL / Pévèle Carembault
- Limite communale

NOTE DE LECTURE

Ne sont pas pris en compte le risque d'inondation par remontée de nappe (concerne tout le territoire) et par ruissellement (dépend de l'artificialisation du sol).



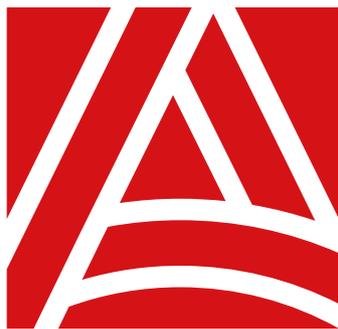


L'Agence adopte une démarche éco-responsable pour ses publications

L'Agence fait appel à des imprimeurs labellisés **Imprim'vert** ; ce label a pour objectif de favoriser la mise en place, par les entreprises exerçant des activités d'impression, d'actions concrètes conduisant à une diminution des impacts de l'activité sur l'environnement.

Dès que faire se peut, les publications de l'Agence sont imprimées sur du **papier certifié PEFC** : la fabrication puis l'impression de papier certifié PEFC participent à la gestion durable des forêts. La certification PEFC du papier atteste du respect des fonctions environnementales, économiques et sociales des forêts.

L'apposition du **logo Triman** incite nos lecteurs, lorsqu'il souhaite se séparer d'une de nos publications, soit à la donner, soit à la recycler.



L'Agence de développement et d'urbanisme de Lille Métropole

+33 (0)3 20 63 33 50 / agence@adu-lille-metropole.org
Centre Europe Azur / 323 Avenue du Président Hoover / 59000 Lille

  [adulm59](#)  [adulm](#)
adu-lille-metropole.org

